

Beau et doux
Vallée d'Ottawa et région
de Montréal.
Beau : peu de changement dans la
température.

Beau et frais
Région de Québec et Golle.
Beau et frais.

CINQUIEME ANNEE.—N° 200

MONTREAL, VENDREDI MATIN, 12 AOUT 1904

LE NUMERO UN CENTIN

La Guerre Russo-Japonaise

Une brève dépêche du vice-roi Alexieff, reçue hier par l'amirauté à Saint-Petersbourg, annonce officiellement le départ, de Port-Arthur, de l'escadre qui s'y trouvait, mais ne donne pas d'autres détails

Les croiseurs protégés russes "Askold" et "Novik" et un contre-torpilleur sont entrés hier soir, dans la baie de Kiau-Chau et ont échangé des saluts avec les navires allemands

La flotte de la Baltique reçoit ordre de se tenir prête à partir pour l'extrême-Orient le 14 août

L'ESCADRE RUSSE DE PORT-ARTHUR

Tché-Fou, 11 août. — 11 heures 15 minutes du matin. — La flotte russe est sortie de Port-Arthur à 7 heures mercredi matin. On dit que seuls les plus petits navires japonais l'ont poursuivie pendant deux heures et demi.

Le vaisseau hôpital "Mongolia", accompagnait la flotte.

Des réfugiés de Port-Arthur disent que depuis 5 jours les obus japonais, lancés de la colline du Loup, tombent dans la ville et y causent de grands dégâts. Plusieurs citoyens ont été blessés.

Un entrepôt de pétrole a pris feu et on a tenté en vain d'éteindre les flammes.

CE QUE DIT LE CAPITAINE SHESTAKOSKY

Tché-Fou, 11 août. — 10.20 heures du matin. — Le capitaine Shestakovsky, du contre-torpilleur russe "Ryeshiteli", sorti de Port-Arthur avec la flotte, mercredi, et arrivé ici, dit que les machines de son navire se sont brisées en route. Il compare la nouvelle que les cuirassés russes ont quitté Port-Arthur, mais il refuse de déclarer que ce soit pour une longue croisière, donnant à entendre que l'escadre allait rejoindre les navires de Vladivostok.

Le même officier dit que les Japonais attaquent chaque jour Port-Arthur avec la même énergie que celle dont ils ont fait preuve dans les combats des derniers jours de juillet. Leurs lignes s'étendent maintenant de la rive nord de la baie Louise jusqu'à un point immédiatement à l'Est de la baie de Taicho, à environ 7 milles de la ville.

Les Japonais se font tuer avec une insouciance étonnante. Leurs positions sont fréquemment perdues et reprises tout à tour.

UNE BATAILLE NAVALE A L'ILE RONDE

Tché-Fou, 11 août. — 1 heure du soir. — Le steamer "Touk-Tchou" rapporte avoir aperçu trois navires de guerre qu'il croit être russes dans le voisinage de Tché-Fou.

Un rapport non confirmé, dit qu'une bataille navale a eu lieu près de l'île Ronde.

16 NAVIRES RUSSES SIGNALES

Tché-Fou, 11 août. — On apprend de sources officielles que 16 navires de guerre russes ont été signalés dans le voisinage, hier soir.

On prétend que le vaisseau-hôpital russe "Mongolia", qui a bord des femmes et des enfants et qui a quitté Port-Arthur avec l'escadre, se rendra à Shanghai.

Le cuirassé russe "Retvizan" a été frappé 17 fois durant le récent bombardement de Port-Arthur, mais n'a été que légèrement avarié. La flotte japonaise dirigeait son feu sur les docks de Port-Arthur. Cent obus ont été lancés sur un point d'oil ou a été lancé démantelé un magasin à poudre.

On rapporte que les Japonais n'ont pas de gros canons en nombre suffisant.

Le capitaine Shestakovsky, du contre-torpilleur russe qui est arrivé ce matin, rapporte qu'un croiseur et une canonnière de l'escadre japonaise ont été avariés ou coulés la semaine dernière.

UN CROISEUR JAPONAIS COULE

Tché-Fou, 11 août. — 8 heures du soir. — On rapporte que le croiseur protégé japonais "Kasagi" a été coulé au cours du récent engagement au large de l'île Ronde.

Avant de quitter Port-Arthur, les navires russes ont embarqué une grande quantité de munitions, des provisions en abondance, de la machinerie et du matériel pour la réparation des navires.

Le contre-torpilleur russe "Ryeshiteli" a été désarmé par l'enlèvement des obturateurs de ses canons.

La seule île Ronde qu'on trouve sur les cartes est située au large de la côte sud-ouest de la Corée. Si c'est là l'île Ronde mentionnée dans les rapports, l'engagement a eu lieu pas loin de Mokpo, un port bien connu sur la côte sud-ouest de la Corée.

SUR ORDRE DU VICE-AMIRAL SKRYDLOFF

Tché-Fou, 11 août. — L'escadre russe a quitté Port-Arthur sur l'ordre formel du vice-amiral Skrydloff.

Une dépêche officielle annonce que les cuirassés russes "Pobeda" et "Retvizan" sont retournés avariés à Port-Arthur.

Trois contre-torpilleurs japonais

ont été coulés hier soir, dans la baie de Kiau-Chau, par les croiseurs russes "Askold" et "Novik".

Le "Ryeshiteli" porte les marques d'un long service

Un peu après l'arrivée du "Ryeshiteli" ici, l'amiral chinois Sah a envoyé à bord un officier qui a demandé que le destroyer quitte le port, ou soit désarmé. On s'était assuré auparavant que ses machines étaient avariées.

Le capitaine du "Ryeshiteli" a convenu de démonter les machines de son navire et de les déserter comme le demandait l'amiral Sah.

Le capitaine a demandé à l'amiral chinois de lui désigner un endroit près du rivage où le destroyer pourrait mouiller jusqu'à la fin de la guerre, sous la protection du gouvernement chinois.

Le "Ryeshiteli" porte les marques d'un long service

Sa peinture, qui est éraillée par places, tourne au jaune par suite de son exposition au soleil. Son pont ressemble à un atelier de machines. Il n'a pas été avarié par le feu de canons, bien qu'on dise que le navire a été constamment, depuis trois mois, exposé au feu des Japonais.

Il est évident que de graves raisons ont forcé le "Ryeshiteli" à entreprendre ce hasardeux voyage. On suppose qu'il est venu apporter ici d'urgentes dépêches.

Le capitaine du "Ryeshiteli" ne nie pas que les navires de guerre russes sont partis pour rejoindre l'escadre de Vladivostok. Il refuse simplement de ré-

pondre aux questions qui lui sont posées à ce sujet, en disant qu'il ne lui appartient pas de répondre.

Y AURA-T-IL JONCTION ?

Des rapports d'autres sources affirment que tous les gros navires, à l'exception du "Bayan" qui est avarié, ont quitté Port-Arthur, hier, après avoir échangé des coups, à longue portée, avec la flotte japonaise. Il semble probable que la jonction des deux escadres russes, depuis si longtemps attendue, va maintenant se faire.

LA NOUVELLE A SAINT-PETERSBOURG

Saint-Petersbourg, 11 août. — 1 heure 53 minutes du soir. — Le départ apparent de l'escadre de Port-Arthur soulève le plus intense intérêt ici.

L'amirauté n'avait reçu aucune nouvelle officielle de la situation quand un correspondant a montré à l'amiral Avellan, le chef de l'amirauté, la dépêche reçue de Tché-Fou par la Presse Associée. L'amiral Avellan n'a manifesté aucune surprise, au contraire, il s'est déclaré très satisfait de l'événement. Il a expliqué que le capitaine Sostchakowsky avait probablement fait rapport directement au vice-amiral Skrydloff et au vice-roi Alexieff.

Bien qu'on ne connaisse pas la destination de l'escadre, il n'y a pas de doute que si cette dernière réussit à s'éloigner de la flotte de l'amiral Togo, elle effectuera la jonction avec l'escadre de Vladivostok.

UNE DEPÊCHE DU VICE-ROI ALEXIEFF.

Saint-Petersbourg, 11 août. — 5 heures et 8 minutes du soir. — L'amirauté vient de recevoir du vice-roi Alexieff une courte dépêche annonçant officiellement le départ de l'escadre de Port-Arthur. La dépêche ne donne pas de détails.

La nouvelle a sans doute été communiquée à l'amirauté par le capitaine du contre-torpilleur "Ryeshiteli" qui est à Tché-Fou.

D'APRES UNE DEPÊCHE DE TOKIO

Tokio, 11 août. — 11 heures du matin. — Evidemment chassée à la mer par le feu des batteries de terre des Japonais, la flotte russe est sortie de Port-Arthur hier soir. L'amiral Togo s'avance immédiatement et une

A suivre à la page 5.

L'Angleterre et la Russie

La Grande-Bretagne est mécontente de l'attitude de la Russie dans l'affaire du "Knight-Commander" et elle continue de presser cette dernière à modifier sa liste d'articles de contrebande de guerre

La Russie ne veut pas, sans nécessité, entraver le commerce neutre, mais elle ne peut permettre que le Japon reçoive des approvisionnements qui facilitent ses opérations militaires

Il est peu probable que la Russie modifie, pour le présent, ses règlements concernant la contrebande

Londres, 11 août. — La Grande-Bretagne est mécontente de l'attitude de la Russie dans l'affaire du "Knight-Commander", et continue de presser cette dernière de faire des modifications importantes à sa liste d'articles considérés comme étant de contrebande de guerre.

Le comte Benckendorff, l'ambassadeur russe, a fait visite au ministre des affaires étrangères, hier après-midi, et a eu une conférence d'une heure avec le secrétaire des affaires étrangères, lord Lansdowne. Ce dernier a soulevé la question des modifications qui devraient être faites aux ordonnances russes, pour qu'elles soient acceptables aux nations commerciales, et il a fait remarquer l'inopportunité de déclarer les produits alimentaires,

traver sans nécessité le commerce neutre, mais elle ne peut permettre que le Japon reçoive des approvisionnements qui facilitent ses opérations militaires

être de contrebande, en quelque circonstance que ce soit. Lord Lansdowne a appuyé sur le caractère trop général de la proclamation de la Russie, dont quelques stipulations, après avoir spécifié diverses marchandises comme étant de contrebande, terminent par un "et cætera", qui, a fait remarquer lord Lansdowne, peut comprendre n'importe quoi et tout ce que les autorités russes voudront. Comme cela constitue une restriction sérieuse pour le commerce neutre, lord Lansdowne a insisté pour que les règlements ne contiennent pas de généralité de cette sorte.

L'ambassadeur russe, en réponse, a assuré à lord Lansdowne que la Russie n'avait nullement le désir d'en-

traver sans nécessité le commerce neutre, mais elle ne peut permettre que le Japon reçoive des approvisionnements qui facilitent ses opérations militaires

traver sans nécessité le commerce neutre, mais elle ne peut permettre que le Japon reçoive des approvisionnements qui facilitent ses opérations militaires. La Russie est prête à modifier ses règlements pour que, de son côté, la Grande-Bretagne accepte ces règlements et s'engage à les observer dans les guerres futures dans lesquelles elle sera impliquée.

Lord Lansdowne étudie actuellement jusqu'où il peut aller dans cette direction sans établir des règlements qui embarrassent le Grande-Bretagne. Il ne veut pas prendre une attitude qui pourrait entraîner de sérieux embarras pour la marine anglaise.

Londres, 11 août. — Aujourd'hui à la Chambre des Communes, le premier ministre, M. Balfour, parlant dans le même sens que lord Lansdowne à la Chambre des Lords, a dit qu'il avait pleine confiance qu'aucun navire neutre ne serait, à l'avenir, coulé par les Russes.

Il a approuvé complètement la déclaration que la destruction d'un navire neutre, en de telles circonstances, était un outrage international et que le gouvernement avait exprimé ses vœux à la Russie à ce sujet, de la manière la plus claire possible.

Saint-Petersbourg, 11 août. — 10 heures 30 minutes du soir. — La Presse Associée apprend, de haute source, que le ministre des affaires étrangères n'a pas actuellement à l'étude la question de reviser la liste des articles de contrebande et qu'il est peu probable que des modifications soient faites à présent dans les déclarations russes.

Les "Nouvelles", toutefois, insiste pour qu'on accepte les vues de l'Angleterre et des Etats-Unis, afin d'éviter à tout prix de mécontentement parmi les nations neutres.

ON ESPERE LA SAUVER

Québec, 11 août, (spéciale). — Mlle Délia Hamilton, cette jeune fille de Montréal, qui, l'autre jour, s'est fait broyer les deux jambes à Ste-Flavie, où elle allait voir ses parents, a subi l'amputation des deux membres blessés, et les médecins espèrent maintenant qu'elle survivra à ses blessures.

CHUTE GRAVE

Québec, 11 août, (spéciale). — Une vieille femme de 83 ans, du nom de Tremblay, domiciliée rue Colbert, à St-Sauveur, est tombée dans un escalier hier et s'est fracturée le crâne. La pauvre femme est dans un état critique, étant donné son grand âge, on ne croit pas qu'elle puisse survivre à sa blessure.

DISSOLUTION DE SOCIETE

Québec, 11 août, (spéciale). — M. J. Forsyth Burstall, marchand de bois, a déposé hier au palais de justice une déclaration disant que la société commerciale existant entre M. Fred. Billingsly et lui sous le nom de Burstall & Cie., est dissoute et qu'il continuera seul les affaires sous l'ancienne raison sociale.

UNE NOUVELLE FABRIQUE DE LAINAGES

Québec, 11 août, (spéciale). — M. J. B. Fradette et Murdoch McKenzie ouvriront en septembre prochain, une manufacture de lainage, au Faubourg des Moutins, à St-Gervais, comté de Bellechasse. Un capital important a été souscrit pour cette industrie.

L'ASSOCIATION DES PHOTOGRAPHES

Les photographes professionnels de Montréal viennent de s'organiser en association, à l'instigation de M. H. E. Archambault, qui a été élu président, mardi le 9 courant, les photographes se sont réunis dans l'atelier de M. Archambault pour jeter les bases de cette association et faire les élections.

M. Archambault fut élu président; M. J.-G. Arless, vice-président; M. J. A. Dumas, secrétaire-archiviste, et H. Richard, assistant-secrétaire.

La prochaine assemblée est fixée au 16 août. Comme la précédente elle aura lieu à l'atelier de M. Archambault, et aura pour objet l'organisation définitive de la société.

LE CANADIAN NORTHERN

Il conclut un contrat pour un pont sur la branche nord de la Saskatchewan

Toronto, 11 août. — Le chemin de fer Canadian Northern a conclu un contrat avec la compagnie Canada Foundry Company, pour un pont sur la branche nord de la Saskatchewan, au nord-ouest de Battlefield. Le pont aura onze arches et la longueur totale sera la superstructure en acier sera de 1870 pieds.

UN FORCENE

Un ouvrier attaque ses compagnons avec un rasoir et en blesse trois

Sheho, T. N. O., 11 août. — Comme six ouvriers du camp de McMillan, sur le chemin de fer Canadian Northern, arrivaient en voiture à Sheho, mardi soir, John McMaster a tiré un rasoir de sa poche et, a attaqué ses compagnons. Il a fait de sérieuses entailles à la gorge de Severn Jefferson et de Ward Zinkie, et en a blessé légèrement un autre.

Il a été jeté en bas de la voiture, lié et livré à la police montée. Les blessés guériront probablement tous de leurs blessures.

LA MOISSON AU MANITOBA

Des rapports de toutes les parties de la province disent que la température favorise la récolte

Winnipeg, 11 août. — Des rapports de toutes les parties de la province annonçant hier que le temps était excellent pour la moisson.

Des rapports de quelques endroits estimaient le rendement, par acre, à vingt boisseaux ou plus.

Il y a un besoin pressant d'ouvriers de ferme en quelques régions.

LE SUCCESSEUR DE LORD MINTO

On dit que la fonction de gouverneur-général a été offerte au comte Grey

Toronto, 11 août. — Le correspondant du "Globe" à Ottawa a télégraphié hier soir :

"Votre correspondant apprend, ce soir, qu'on ne sait ici rien de défini."

LA MARINE ANGLAISE

L'amirauté demande des soumissions pour deux cuirassés d'escadre de 16,500 tonnes

Londres, 11 août. — L'amirauté a invité les constructeurs de navires de la Clyde à soumissionner pour deux cuirassés d'escadre rapides de 16,500 tonnes.

On dit que les navires, en ce qui

HUIT ENFANTS EN COUR DE POLICE

Tous accusés de vol

Le juge Lafontaine a siégé hier après-midi en cour d'Enquête.

Il avait en sa présence un groupe de huit enfants, dont les uns étaient accusés d'avoir volé des confitures, non pas à leur maman, mais à un notaire de la rue Roy; d'autres étaient accusés d'avoir volé un porte-monnaie contenant la somme de quatre dollars.

Tous ces gamins ont été appelés chacun leur tour et mis les uns à la suite des autres. Ils étaient huit, bien comptés. Un seul d'entre eux a versé des larmes; les autres se contentaient de sourire, ou parfois de faire des niches aux officiers de la paix.

On leur occupé la cour pendant plus d'une heure et l'enquête a été remise à ce matin, pour les uns, et au 17 pour d'autres.

La cause de MM. Alfred Richard et Hector Paquet, accusés d'avoir favorisé des jeux de hasard, a été continuée et remise au 17, afin de permettre à la poursuite de faire entendre deux témoins importants.

CESSION DE BIENS

Un marchand de Québec dépose son bilan

Québec, 11 août, (spéciale). — M. Louis Klineberg, marchand de nouveautés, vient de déposer son bilan. Passif, \$10,124; actif, \$13,000, prenant \$5000 de stock et \$8,000 de crédits.

Les principaux créanciers de Montréal sont: Montreal Waterproof Clothing Co. \$600; J. Cohen et Cie, \$500; S. Friedman & Son, \$500; Benning et Barsalou, \$400; Bayly & Wright Mfg. Coy., \$450; Canadian Underwear Coy., \$300; Herman H. Wolff et Cie, \$300.

Créanciers de Québec: Belleau et Cie, \$640; J.-A. Mailloux, \$500; N. Gardner, \$500; J.-B. Laliberté, \$300; O. Fizevitch, \$150 et J.-S. Belleau, \$200.

L'ELECTRIQUE DE LEVIS

Québec, 11 août, (spéciale). — Il est rumeur qu'un capitaliste canadien-français de Québec doit entrer bientôt dans la Lévis County Ry. Coy. L'électrique de Lévis a la quelle il prêtera une trentaine de mille dollars.

LES TRIBUNAUX DE LA BEAUCE

Québec, 11 août, (spéciale). — Par proclamation publiée dans la "Gazette Officielle" du 6 août courant, les termes de la Cour Supérieure et de la Cour de Circuit, à la Beauce, ont été changés.

A l'avenir, les termes de la Cour Supérieure seront tenus du 16 au 19, ces deux jours inclusivement, des mois de janvier, février, mars, mai, juin, septembre, octobre, novembre, et décembre.

Cour de Circuit: les 20 et 21 de chacun des mois de janvier, février, mars, mai, juin, septembre, octobre, novembre et décembre.

DANS LA CAPITALE FEDERALE

Presque tous les députés et les sénateurs ont quitté Ottawa

NOS MINISTRES EN VOYAGE

Ottawa, 11 août. — Presque tous les députés et les sénateurs ont quitté Ottawa aujourd'hui.

L'orateur du Sénat, l'honorable M. Power, partira ce soir. Les ministres vont rester ici quelques jours, puis se disperseront à la campagne pour y respirer l'air pur. Le premier ministre ira au Nouveau-Brunswick et à Bonaventure, Qué.; l'honorable W. S. Fielding et sir Frederic Borden se rendront à Halifax; l'honorable K. W. Scott restera ici et administrera les affaires des ministres absents. L'honorable Chas. Fitzpatrick ira prendre une vacance à Québec. Sir Richard Cartwright est à Kingston pour quelques jours. L'honorable H. R. Emmerson revient de Montréal ce soir. L'honorable M. Préfontaine est en route pour la côte. L'honorable L. P. Brodeur se propose de se fixer aux affaires ici. L'honorable M. Sutherland reviendra se mettre aux affaires avant longtemps; sa santé est bien meilleure.

LA RUSSIE ET L'ALLEMAGNE

Le gouvernement russe a notifié au gouvernement allemand la décision de la cour de prise de Vladivostok au sujet du steamer "Théa"

Le propriétaire du "Théa" va interjeter appel du jugement

Berlin, 11 août. — La Russie a notifié officiellement le gouvernement allemand de la décision de la cour de prise de Vladivostok, que le steamer allemand "Théa", était une prise légitime, parce qu'il était affrété par la compagnie Hakoi Sanjimon Cossi Kaja, et qu'il naviguait entre des ports japonais, ce qui privait le vaisseau de son caractère neutre.

Le propriétaire du vaisseau va appeler du jugement auprès de l'amirauté russe.

Le gouvernement allemand va donner un appui général à l'appel et fera valoir la protestation du propriétaire sur les points spécifiques qui sembleront discutables, après qu'on aura recueilli de nouvelles preuves.

LE ROI EDOUARD

Sa Majesté est arrivée à Marienbad à 5 heures hier soir

Marienbad, 11 août. — Le roi Edouard ambassadeur d'Autriche en Grande-Bretagne, sir R. F. Plunkett, ambassadeur anglais en Autriche et les fonctionnaires municipaux seuls étaient présents.

Sa majesté et l'ambassadeur Plunkett se sont rendus en automobile, à l'hôtel Weimer.

LES FEUX DE FORET

St-Jean, Terre-Neuve, 11 août. — Les feux de forêt continuent de ravager les environs de St-Jean et menacent ce soir la partie ouest située à l'asile ou sont internés deux cents malades.

Une escouade de police et un détachement de marins du croiseur anglais "Charlydis" et de l'avisoir français "Troupe", sont allés sur les lieux combattre l'incendie et tâcher de sauver l'asile et autres édifices. Les trains de chemin de fer sont incapables de pénétrer dans la forêt.

AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL 1440 Ste-Catherine... RE-OUVRETE... QUO VADIS

PARC SOHMER

CETTE SEMAINE, (à 3 et 5 F.M.)... MILLE ADGIE, avec ses lions dressés...

PARC RIVERSIDE. — Semaine du 7 août... Tous les jours, matinée et soir.

BASE Aujourd'hui.

MONTREAL vs ROCHESTER... Angle Ste-Catherine et Atwater... La partie commencera à 3.30 p.m.

DIVERS

REMERCIEMENTS aux Coeurs de Jé... M. et Mme, suite Face, saint Joseph...

MAGASIN A LOUER. — Coin des rues... Mont-Royal et Boyer, 24 x 60, avec cuisine...

AGENCE A PRETER aux fabricants... corporations d'assurance, de crédit, de transport...

10 BARGES DE BLOCS, rognures de... de scierie, conglomérats à terre, Pavés & fils...

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL. — Dans la Cour de Circuit du District de Montréal...

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL. — Dans la Cour de Circuit du District de Montréal...

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL. — Dans la Cour de Circuit du District de Montréal...

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL. — Dans la Cour de Circuit du District de Montréal...

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL. — Dans la Cour de Circuit du District de Montréal...

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL. — Dans la Cour de Circuit du District de Montréal...

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL. — Dans la Cour de Circuit du District de Montréal...

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL. — Dans la Cour de Circuit du District de Montréal...

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL. — Dans la Cour de Circuit du District de Montréal...

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL. — Dans la Cour de Circuit du District de Montréal...

COURRIER DES SPORTS

BASEBALL

MONTREAL FAIT SON LAVAGE... Rochester ne peut faire un point...

Nos frappeurs, à dire vrai, n'ont pas fait un massacre de balles de Mills...

Score détaillé: ROCHESTER... Smith, ss. 3 0 0 1 2 0

MONTREAL... Walters, c.f. 2 0 1 1 0 0

SOMMAIRE. Deux buts: Carey, Joyce. Trois buts: Clancy.

Score par inning: Rochester 0, Montréal 0.

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL. — Dans la Cour de Circuit du District de Montréal...

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL. — Dans la Cour de Circuit du District de Montréal...

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL. — Dans la Cour de Circuit du District de Montréal...

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL. — Dans la Cour de Circuit du District de Montréal...

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL. — Dans la Cour de Circuit du District de Montréal...

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL. — Dans la Cour de Circuit du District de Montréal...

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL. — Dans la Cour de Circuit du District de Montréal...

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL. — Dans la Cour de Circuit du District de Montréal...

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL. — Dans la Cour de Circuit du District de Montréal...

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL. — Dans la Cour de Circuit du District de Montréal...

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL. — Dans la Cour de Circuit du District de Montréal...

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL. — Dans la Cour de Circuit du District de Montréal...

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL. — Dans la Cour de Circuit du District de Montréal...

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL. — Dans la Cour de Circuit du District de Montréal...

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL. — Dans la Cour de Circuit du District de Montréal...

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL. — Dans la Cour de Circuit du District de Montréal...

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL. — Dans la Cour de Circuit du District de Montréal...

A CLEVELAND: — R H E

Cleveland . . . 001000000000-1 5 5 Philadelphia . . . 00010000001 2 9 1

A DETROIT: — R H E

Detroit . . . 00030130x-7 7 4 Washington . . . 000010011-3 8 3

A CHICAGO: — R H E

Chicago . . . 00000100x-1 6 0 New York . . . 000000000-0 6 0

LA LUTTE

UN CHAMPIONNAT IMPERMEABLE ET INVISIBLE... Gonthier est-il champion d'Amérique...

Le docteur Gadbois, dans sa lettre en style épistolaire, publiée dans "La Presse" du 26 juillet dernier, semble en douter.

Si le docteur Gadbois en doute, qu'il avance ses raisons et nous avançons les nôtres.

VERITAS. Note de la Rédaction. — Nous attendons avec plaisir les preuves et contre-preuves.

LE TURF. Saratoga, 11. — Molly Brant a gagné les stakes Delaware.

LES CANADIENS A PARIS. Inscrits au Commissariat-Général du Gouvernement du Canada à Paris, 10, rue de Rome.

LE TIR

CONCOURS DE TIR A BLUE BONNETS. Le "Blue Bonnet Gun Club aura son premier concours de tir sur pigeons vivants et artificiels mercredi et jeudi, les 24 et 25 courant.

LACROSSE

NATIONAL vs MONTREAL. Les exercices préparatoires de la partie de samedi sont terminés.

LIGUE NATIONALE. A Brooklyn: — R H E

Brooklyn . . . 000100000000001-3 9 0 St. Louis . . . 000100000000001-4 10 1

A New-York: — R H E

New-York . . . 00100211x-5 8 0 Cincinnati . . . 010100000-2 6 5

A Boston: — R H E

Pittsburg . . . 20000211x-7 8 1 Boston . . . 100010000-2 6 3

A Philadelphie: — R H E

Chicago . . . 010011021-6 11 0 Philadelphie . . . 000000000-1 7 5

LIGUE AMERICAINNE. A St-Louis: — R H E

St. Louis . . . 101000210-5 14 2 Boston . . . 010201040-12 16 0

LE GRAND-TRONC PACIFIQUE

M. Hays est élu président de la Compagnie et M. F. W. Morse en sera le Gérant-général.

Les autres directeurs. A la première réunion des actionnaires et des directeurs de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique...

Les quartiers généraux de la compagnie seront installés à Montréal dans les bureaux d'Grand-Tronc.

LES BONS CHEMIMS. On a organisé mercredi, à Sherbrooke, l'Association des bons chemins du district de Saint-François.

LA CONVENTION IRLANDAISE. Elle se réunira à Niagara Falls mardi prochain.

TRISTE ACCIDENT D'AUTOMOBILE. New-York, 11 août. — Un horrible accident s'est produit, dans des circonstances extrêmement curieuses...

LES BONS CHEMIMS. On a organisé mercredi, à Sherbrooke, l'Association des bons chemins du district de Saint-François.

LA CONVENTION IRLANDAISE. Elle se réunira à Niagara Falls mardi prochain.

TRISTE ACCIDENT D'AUTOMOBILE. New-York, 11 août. — Un horrible accident s'est produit, dans des circonstances extrêmement curieuses...

LES BONS CHEMIMS. On a organisé mercredi, à Sherbrooke, l'Association des bons chemins du district de Saint-François.

LA CONVENTION IRLANDAISE. Elle se réunira à Niagara Falls mardi prochain.

TRISTE ACCIDENT D'AUTOMOBILE. New-York, 11 août. — Un horrible accident s'est produit, dans des circonstances extrêmement curieuses...

LES BONS CHEMIMS. On a organisé mercredi, à Sherbrooke, l'Association des bons chemins du district de Saint-François.

LA CONVENTION IRLANDAISE. Elle se réunira à Niagara Falls mardi prochain.

TRISTE ACCIDENT D'AUTOMOBILE. New-York, 11 août. — Un horrible accident s'est produit, dans des circonstances extrêmement curieuses...

LES BONS CHEMIMS. On a organisé mercredi, à Sherbrooke, l'Association des bons chemins du district de Saint-François.

LA CONVENTION IRLANDAISE. Elle se réunira à Niagara Falls mardi prochain.

TRISTE ACCIDENT D'AUTOMOBILE. New-York, 11 août. — Un horrible accident s'est produit, dans des circonstances extrêmement curieuses...

LES BONS CHEMIMS. On a organisé mercredi, à Sherbrooke, l'Association des bons chemins du district de Saint-François.

LA CONVENTION IRLANDAISE. Elle se réunira à Niagara Falls mardi prochain.

TRISTE ACCIDENT D'AUTOMOBILE. New-York, 11 août. — Un horrible accident s'est produit, dans des circonstances extrêmement curieuses...

LES BONS CHEMIMS. On a organisé mercredi, à Sherbrooke, l'Association des bons chemins du district de Saint-François.

LA CONVENTION IRLANDAISE. Elle se réunira à Niagara Falls mardi prochain.

TRISTE ACCIDENT D'AUTOMOBILE. New-York, 11 août. — Un horrible accident s'est produit, dans des circonstances extrêmement curieuses...

LES BONS CHEMIMS. On a organisé mercredi, à Sherbrooke, l'Association des bons chemins du district de Saint-François.

M. Charles Villeneuve, Québec, Grand Hôtel. M. Louis N. Dupuis, Montréal, 44, rue de Clichy.

M. Hector Panneton, Montréal, 44, rue de Clichy. Dr F. P. Canac-Marquis, San Francisco, 60, rue des Mathurins.

M. J. E. Bédard, Québec, 11, rue Férou. M. Z. Corbeil, Montréal, 11, rue Férou.

M. Georges Panneton, Montréal, 58, rue La Rochejaquelein. M. et Mme J. Emile Vanier; M. Georges Vanier; Mille Vanier, Mootral, Grand Hôtel.

Frederick H. Blair, Montréal. Hôtel Saint-Pétersbourg. Mille Nicholson, Montréal. Hôtel Saint-Pétersbourg.

M. et Mme Henri Giraud, Montréal. Hôtel des Deux Gares. M. J.-D. Marchand, Montréal. M. Philias Coriveau, Québec.

Dr Adelstan de Martigny, Montréal. M. A. E. de Lorimier, Montréal, 26, Avenue des Champs-Élysées.

Mme et Mlle de Lorimier, Montréal, 26, Avenue des Champs-Élysées. Mille La Palme est engagée, pour la saison, à Royan, qui possède, comme on sait, deux magnifiques casinos...

M. Hays est élu président de la Compagnie et M. F. W. Morse en sera le Gérant-général. Les autres directeurs.

A la première réunion des actionnaires et des directeurs de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique, les directeurs et les officiers suivants ont été élus:

Directeurs: MM. Charles H. Hays, Frank W. Morse, Wm. Wainwright, H. Biggar, de Montréal; Sir C. Rivers Wilson, G.C.M.G., C.B.; Le Très Honorable Lord Welby, G.C.B.; Alfred W. Smithers, John Allan Clutton-Brock, Co. Fred. Firebrace, Londres (d'interdite); Wm. H. Cox, et E. R. Wood, de Toronto; Hugh A. Allan et E.-B. Greenfields, de Montréal; John R. Booth, Ottawa; John Bell, Belleville.

Officiers de la compagnie: MM. Charles M. Hays, président; F.-W. Morse, après et gér.-gén.; Wm. Wainwright, après vice-président; Henry Phillips, secrétaire; Frank Scott, trésorier; H.-W. Walker, auditeur général.

Mrs Davidson et Wainwright ont été nommés aviseurs légaux du bureau des directeurs à Montréal. Comité exécutif: MM. Charles M. Hays, Hon. George A. Cox, Frank W. Morse et Wm. Wainwright.

Les quartiers généraux de la compagnie seront installés à Montréal dans les bureaux d'Grand-Tronc.

REGARDEZ NOS VITRINES N'ATTENDEZ pas trop LONGTEMPS. Pour obtenir ce dont vous avez besoin à notre vente à ETIQUETTE ROUGE...

RENAUD, KING & PATTERSON, Phone Up 3328. Angle des rues Guy et Ste-Catherine. REGARDEZ NOS VITRINES

NOUVELLE PRIME

Portrait de S. G. Mgr L. N. BÉGIN ARCHEVEQUE DE QUEBEC. Magnifique lithographie sur papier de luxe. Grandeur 18 x 24"

GRATUITEMENT A TOUT ABONNÉ, SUR PAIEMENT DE 3 MOIS D'ABONNEMENT. LE JOURNAL 71 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

LES ANGLAIS AU THIBET

Le colonel Younghusband, le commandant de la mission anglaise, rend visite aux autorités tibétaines. Le chef de la mission a une entrevue de une heure avec le représentant chinois.

Lassa, 11 août. — Pour la première fois dans l'histoire, des troupes anglaises ont marché dans les rues de Lassa; c'était à l'occasion d'une visite de cérémonie du colonel Younghusband, le commissaire civil qui accompagne l'expédition anglaise, à l'amban chinois.

En se rendant à la ville, la troupe a passé au pied du grand palais du Dalai Lama, sur le mont Potala, à environ trois milles de Lassa, et à travers le quartier chinois, et est entré dans la ville proprement dite.

La belle garde d'honneur de l'amban a reçu le colonel Younghusband, qui a eu une entrevue d'une heure avec le représentant chinois. L'amban a déploré l'ignorance de clan et la duplicité méprisables des Tibétains dans leurs relations étrangères.

En revenant au camp, la mission a passé devant la grande cathédrale ou "Place des Dieux". Les rues étaient sales. Les rapports varient sur le lieu où sont le Dalai Lama et son conseiller russe, M. Dorjéff.

Le peuple a manifesté la plus grande curiosité à voir les Anglais. Hier il y avait quatre cents citoyens en dehors du camp et ils ont fait de belles affaires en vendant des légumes, des bonbons et du sucre.

Hier, les chefs se sont objectés à ce que les Anglais occupent le palais d'été, alléguant qu'il est la maison d'un temple. On ne croit pas, cependant, que cette déclaration soit vraie. La question est en suspens. Les chefs ont promis que l'assemblée nationale nommerait des délégués qui négocieraient avec les Anglais et que ce qu'ils feraient engagerait parfaitement le Dalai Lama et le peuple. Ils disent que le Dalai Lama est allé, il y a un an, en réclusion pour trois ans, parce qu'il craignait des troubles, et qu'il est allé à présent en pèlerinage pour le reste du temps, laissant les sceaux d'office, afin qu'un traité obligatoire puisse être conclu.

GREFFE DES FAILLITES. GREFFE DES FAILLITES. A la demande de Mademoiselle Larzaru, épouse séparée de biens de M. S. Fox, faisant affaire à Montréal, comme marchande publique, sous le nom de "S. Fox & Co." M. Joseph Goldberg, de Montréal, a consenti à faire cession de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et il a déposé son bilan. Passif environ \$8,000.

LE JOURNAL

MONTRÉAL, 12 AOUT, 1904.

PRODIGALITE LES LIBERALITES LIBERALES

LES spéculateurs et les brasseurs d'affaires traversent un âge d'or. Ils ont trouvé un gouvernement capable de les comprendre, et ils fourragent à pleines mains dans le trésor public.

Ce scandale, à cause de ses proportions immenses, permet plus facilement de voir comment les libéraux abusent de la confiance populaire. Ils distribuent parmi leurs amis, le bien public qui leur a été confié en fidécommiss.

Ainsi nous voyons un avocat de Montréal, M. Mackey, obtenir du gouvernement une splendide concession de pêche pour la somme ridicule de \$100 par an.

LA DEPENSE COMMENT ON EPUISE LE TRESOR PUBLIC

Le gouvernement libéral s'est fait donner, par ses machines à voter, l'autorisation de dépenser une somme de près de \$80,000,000 de l'argent du peuple.

A quoi servira ce formidable montant? c'est la question qu'on se pose bien naturellement et que semble avoir entrepris d'éclaircir, "l'Amherst News", du comté de Cumberland Nouvelle-Ecosse, dans une dépêche reçue d'Ottawa, et que nous traduisons:

- "Les estimés supplémentaires ont été soumis au Parlement, hier soir. Votre représentant, M. Logan, a fait voter les montants suivants pour le comté de Cumberland:
"\$18,000 pour améliorations du chemin de fer à la station d'Amherst.
"\$5,000 pour une voie d'évitement de Fort Lawrence au quai d'Amherst.
"\$3,000 de subsides pour le steamer Kikell, pour le faire venir au sud du quai.
"\$1,000 à M. Frédéric Eaton, qui a été gravement blessé lors de la destruction du bureau de poste de Springhill.
"\$3,000 pour le quai Amherst Point.
"\$8,000 pour le quai d'Apple River.
"\$3,000 pour améliorations au quai de Jozins.
"\$3,000 pour un quai à Malagash.
"\$4,000 pour prolongement au quai de Parsboro.
"\$4,000 pour améliorations au port de Wallace.
"\$4,000 pour le port d'Advocate et prolongement du quai.
"\$8,500 pour nouvelles améliorations aux bûches publiques de Springhill.
"\$12,000 pour un brise-lame à Port-Greville.
"Dix dispositions ont également été prises pour la station de Maçeau, dans le but d'établir des facilités nouvelles par chemin de fer, à cet endroit.
"Les montants ci-dessus doivent être ajoutés aux montants votés dans les estimés du mois de mai, et qui sont les suivants:
"\$10,000 pour le quai d'Amherst.
"\$15,000 pour améliorations à la station d'Amherst.
"\$1,000 pour améliorations à Wentworth.
"\$2,000 pour une nouvelle voie d'évitement à la Jonction d'Oxford.

LES GOUVERNEMENTS FRANÇAIS ET BELGES PROTESTENT

Santo-Domingo (République dominicaine), 12 août. — Le gouvernement français et le gouvernement belge ont de nouveau protesté officiellement auprès du gouvernement de Rome contre le protocole italien-dominicain, lequel, prétendent-ils, viole les droits des citoyens français et belges.

PROTECTION LE MALAISE DE L'INDUSTRIE

NOUS traduisons du "Herald", édition non-revisée du 8 août, les pages suivantes qui méritent d'être lues et méditées. On y verra ce que les industriels comme les ouvriers pensent de la politique fiscale du gouvernement, et le cas que font nos ministres des plaintes qui leur arrivent de divers côtés.

Nous citons sans commentaires le compte-rendu officiel de la Chambre des Communes.

MANUFACTURES DE COTON A VALLEYFIELD

M. Léonard a demandé: Le gouvernement ou quelqu'un de ses membres a-t-il reçu communication des documents suivants: Valleyfield, 31 mars 1904.

A Son Honneur le Maire et aux Conseillers de la ville De Salaberry de Valleyfield.

La pétition des soussignés, contribuables de ladite ville, exposent respectueusement:

Que depuis quelques mois, la compagnie des cotons n'a pas donné aux ouvriers de cette ville le travail qu'ils étaient en droit d'attendre; que la compagnie a diminué considérablement le nombre de ses ouvriers;

Que ceux qui sont encore employés perdent un ou deux jours par semaine, ce qui est une source continuelle de malaise pour la ville;

Que comme la ville, depuis l'établissement de la manufacture de Valleyfield, a donné à ladite compagnie, soit sous forme de boni ou sous forme d'exemptions ou diminutions de taxes, une somme se montant à deux ou trois cent mille piastres, et probablement plus que ce montant, il est important que le conseil voie à ce que la compagnie remplisse ses obligations;

Que cet état de choses amène un véritable malaise dans la ville, et que les causes ou raisons d'une telle situation dans les affaires sont inconnues;

Les pétitionnaires demandent au conseil de bien vouloir prendre leur présente pétition en sérieuse considération et de voir à ce que les mesures qui doivent être prises dans les circonstances, soient adoptées sans retard.

- (Signé), L. J. H. LANGEVIN, FERDINAND LAMIEL, DR M. LEFEBVRE, J. M. GUINDON, S. FORTIER, J. H. LEBEOUF, JOSEPH MORAND, WILFRID BEAUDRY, CHARLES MORRIER, JOS. CARDINAL, LEANDRE GENDRON, F. PATENAUDE, ALFRED GOBEIL, N. S. MARTIN, J. H. BESSER, A. GILBERT CHASLES, EUSEBE DION, D. DION, O. P. PRIEUR, N. A. OSTINGY, EMILE SOLY, ARTHUR BELANGER, J. F. SEVIGNY, D. A. DAIGNAULT, JOS. ART. GAUTHIER, J. C. CHOQUETTE, EDUARD DENIS, J. F. BEIQUÉ, L. W. VEBEAU, ALBERT GUYRE, W. BOURDON, LOUIS BARRETTE.

Valleyfield, 31 mars 1904.

A Son Honneur le Maire et aux Conseillers de la ville DeSalaberry de Valleyfield.

Messieurs,

J'accuse réception de votre honneur du 21 courant, contenant une résolution passée par votre conseil à la demande d'un certain nombre de citoyens de votre ville, demandant à connaître les raisons qui ont forcé la compagnie à réduire si considérablement le nombre de ses employés, de même qu'à diminuer les heures de travail.

En réponse, je dois vous dire que j'ai laissé toute l'affaire entre les mains de notre gérant, M. Fred Lacey, qui vous renseignera amplement, vous et votre conseil, sur cette matière, dans deux ou trois jours.

Bien à vous

S. H. EWING, Président.

pour la "Montreal Cotton Coy."

Valleyfield, 6 avril 1904.

A Son Honneur le maire et les conseillers de la Ville de DeSalaberry de Valleyfield.

Chers Messieurs,

M. Ewing, président de cette compagnie, m'a remis une pétition que vous lui avez adressée. Je regrette beaucoup la position prise par nos concitoyens, car personne, ici, parmi ceux qui prennent intérêt aux progrès de notre ville, n'y porte une plus sérieuse attention que les directeurs de la compagnie.

Depuis que le tarif préférentiel est en force, nous en avons été grandement affectés, et comme la préférence a augmenté graduellement, les effets en sont devenus plus considérables. Ceci, outre la crise qui existe actuellement dans les manufactures de co-

tonnades, du monde entier, a porté un dur coup à nos industries canadiennes du coton. Je ne doute pas que tous les signataires de cette pétition, aussi bien que vous-même et votre honorable conseil, soyez parfaitement au fait des conditions dans lesquelles se trouve aujourd'hui le marché du coton.

Quant au coton lui-même, nous n'avons pas d'inquiétude à concevoir à Valleyfield, parce que nous en sommes bien pourvus. Nos marchandises, basées sur la valeur de la matière brute, sont offertes à des bas prix, et tous, ce que nous espérons, c'est un changement dans les conditions actuelles, qui nous permette de faire fonctionner nos manufactures sans interruption.

Je suis absolument persuadé que si nous jouissions d'un tarif semblable au tarif actuel, sans la préférence, nos filatures de Valleyfield seraient complètement en opération; mais sous le tarif actuel réduit par la préférence, nous devons souffrir comme tout le monde.

Les importations de cotonnades pour l'année écoulée, telles qu'elles apparaissent dans les livres bleus, démontrent amplement les effets du tarif préférentiel sur nos industries canadiennes du coton.

Les manufactures anglaises sont en opération quarante heures ou moins par semaine, et plusieurs des manufactures américaines les plus perfectionnées, fonctionnent encore moins longtemps, et outre cela on a fait des réductions de gages que les employés ont dû accepter.

Avec cette explication des questions soulevées dans la pétition que j'ai actuellement devant moi, j'ai l'honneur d'être

(Signé), FRED LACEY.

A une assemblée régulière du conseil de la ville de De Salaberry de Valleyfield, tenue à l'hôtel-de-ville, mercredi, le 13ème jour d'avril 1904, à 7 heures du soir, suivant l'ajournement de la dernière assemblée, conformément aux dispositions de la charte de la ville.

Etaient présents à cette assemblée: Son Honneur le maire, George Henri Thibault, et les conseillers suivants: Joseph E. St-Onge; J.-A. Napoléon Bourassa; Octave Cosette; Théophile Lasnier, François-Xavier Lecompte, Donat Lebeuf et James A. Robb, formant quorum, sous la présidence de son honneur le maire.

Les minutes de l'assemblée précédentes ont été lues et adoptées. La pétition des citoyens, concernant la compagnie du coton, qui avait encore été laissée sur le bureau à la dernière assemblée, a été de nouveau prise en considération.

On lut immédiatement une lettre de M. Fred Lacey, l'agent de la compagnie du coton.

M. Lacey avait reçu instruction de M. Ewing, président de la compagnie du coton, d'écrire cette lettre en réponse à la pétition ci-dessus et à la décision du conseil en rapport avec cette pétition.

Il est expliqué que l'industrie canadienne du coton et les manufactures ont été grandement affectées par le tarif préférentiel, et que c'est pour cette raison que la filature de coton a été obligée de renvoyer des employés et d'en réduire considérablement le nombre dans certains départements et que, si le tarif actuel était maintenu sans aucune préférence, les manufactures de la compagnie pourraient toutes être mises en opération.

Il est alors proposé par M. O. Cosette, secondé par M. E. Lasnier, que copie de la pétition des citoyens, concernant la compagnie du coton, ainsi que les lettres de MM. S. H. Ewing et Fred Lacey, président et agent de la dite compagnie, en réponse à ladite pétition, soient envoyées à M. Geo. M. Loy, membre du Parlement Fédéral pour le comté. Adopté à l'unanimité.

Vraie copie de l'extrait des minutes du conseil de ville de la ville de DeSalaberry de Valleyfield.

C. A. LAVIMODIERE, Sec-Trés.

20. S'il en est ainsi le gouvernement a-t-il pris quelque décision sur cette question?

30. Quelle est cette décision? L'hon. W.-S. Fielding, (Ministre des Finances).—Les documents en question ont été communiqués au gouvernement. La cause des difficultés qui se présentent actuellement, de par le monde, touchant le marché du coton, est matière à discussion, et nous ne sommes pas préparés à la discuter en réponse à la question de l'honorable député.

LES MINES DE DIAMANTS

L'ENGINEERING MAGAZINE vient de publier un article de M. Allen sur les mines de Kimberley et sur celles de Jagerfontein, à environ 100 kilomètres des précédentes, dans la colonie d'Orange. L'auteur fait d'abord la statistique de la production des diamants et rappelle que l'Afrique Australe fournit actuellement 95 pour cent de la consommation mondiale; sa production, pendant ces vingt-trois années, représente un total de 2 milliards de francs de diamants bruts, dont la valeur double après la taille. Il décrit les procédés par lesquels

PRETS POUR LES AFFAIRES A 8 A.M. PRECISES W.H. Scroggie LIMITEE RUES STE-CATHERINE ET UNIVERSITE.

Permis les Samedis durant les mois de Juillet et Aout à 1 hr p.m. précises

Prix de fin de Saison dans les Blouses en Soie Taffetas POUR DAMES

Blouses faites en soie de bonne durée et dans de jolis styles qu'on sera sûr d'apprécier. Nous n'avons pas l'espace voulu pour bien détailler nos stocks et ce n'est que par des méthodes de réductions de prix que nous espérons faire de la place pour recevoir les arrivages d'automne maintenant en route.

BLOUSES de \$5.00 et \$6.50 en vente à \$3.50

Le meilleur choix de bonne heure le matin, nous sommes prêts pour les affaires particulièrement à 8 heures a.m.

Ces Blouses en Soie Taffetas sont faites en plusieurs styles différents. Il y a des blouses noires, blanches ainsi qu'en couleur. Avez-vous une froide description, vous ne sauriez être à la hauteur de leur mérite. Blouses régulières de \$5.00 à \$6.50. En vente à \$3.50

VENTE DE DEBARRAS DE Costumes d'Été pour Dames

Seulement 9 costumes d'été, pour dames. Ceux-ci sont faits dans un des plus récents dessins de New-York. Les étoffes sont toutes chambré et drap canevass. Quelques-uns sont bien garnis de bandes de broderie, d'autres de dentelle blanche Cluny. Les chapeaux et élégants. Les prix réguliers de ces costumes sont \$12.00, \$12.50 et \$18.50. Pour les écouler à \$6.98

Rayon de la Dentelle

Table de coupons de broderie, 2, 2 1/2 et 3 verges de long; toutes les largeurs de 1 1/2 pouce à 8 pouces de large. Votre choix A LA MOTTE DU PRIX MARQUE.

Dentelle torchon de toile, 1 à 2 1/2 pouces de large, 5 modèles au choix. Prix ordinaire, 6c et 7c la verge, pour la verge, 3 cents et 4c.

Fish net double largeur, 25 cts; rose ciel, perle gris cardinal, jaune. Prix ordinaire, 15 cents à 20 cents. Pour la verge...

Le diamant est séparé de la gangue qui l'englobe et le dissimule: opération à l'air en vue de sa désagrégation par l'action consécutive de l'eau et du soleil, concassage et traitement des parties dures, classement dans les caisses à eau, reprise des concentrés dans les appareils à secousses, passage aux tables à graisse, décrites d'une manière détaillée, dégraisse à la lessive de soude, et enfin dernier triage à la main, lequel ne porte que sur la 190,000ème partie de la terre extraite de la mine. Autrement, avant l'invention des tables à graisse, par Klrsten, dans lesquelles on utilise l'adhérence particulière de la graisse au diamant et à certaines autres pierres précieuses ou non, le triage portait sur une quantité 160 fois plus forte et donnait lieu à des pertes par vol bien plus grandes.

MAISONS D'ÉDUCATION COLLEGE ST-LOUIS de TERREBONNE

Sous la direction des Clercs St-Viateur. COURS COMMERCIAL COMPLET. La rentrée des élèves est fixée à vendredi 18 septembre, à 8 heures.

Séminaire de Sainte-Thérèse Cours classique et cours commercial

La rentrée des élèves aura lieu le 6 Septembre. 1904

Mont St-Bernard, Sorel, P.Q. Cours Commercial complet Français et Anglais

Situation hygiénique et pittoresque. Comptabilité facile par eau et par chemin de fer. Attention spéciale à la partie de la formation morale et intellectuelle des élèves. Discipline douce et ferme. Préparation à la Première Communion.

INSTITUT DES CLERCS ST-VIATEUR Fondation d'un orphelinat dans l'Ouest

Nous recevons la circulaire suivante, que nous publions avec plaisir et nous espérons fermement qu'un aussi chaleureux appel ne restera pas sans réponse.

A la demande de Mgr Langevin, archevêque de St-Boniface, nous venons de nous charger de la fondation d'un orphelinat agricole, à Makinak, Manitoba, région du lac Dauphin, et de la desserte de quatre ou cinq missions, échelonnées le long de la ligne du chemin de fer "Canadian Northern". Deux missionnaires y sont rendus depuis le mois de mai et quelques autres doivent les rejoindre prochainement.

Tout manque: objets de culte dans les chapelles, mobilier dans l'orphelinat misérablement logé, nourriture et vêtements pour les orphelins. Le R. P. Houle, directeur de la mission de "Songer" que nous n'avons littéralement rien pour la classe, pour le dortoir de enfants. Nous avons en tout 12 petites chaises en bois et trois lits". Or il s'agit de loger, coucher, nourrir et instruire une trentaine d'enfants sans compter 8 à 10 religieux.

Nous avons pensé qu'un grand nombre d'âmes charitables seraient heureuses de participer, par leurs aumônes, aux mérites de ces œuvres apostoliques, et nous prenons la liberté de nous adresser à elles, par l'entremise des journaux catholiques, du clergé et des communautés religieuses, dont la libéralité est toujours admirable.

Voici quelques-uns des articles les plus nécessaires. Pour les missions: vases et linges sacrés, nappes d'autel, aubes, surplis, étoles, ornements pour messes et saluts, missels, canons d'autel, chemises de croix, etc. Pour l'orphelinat: chaises, tables, chiffonniers, bureaux, armoires, ustensiles de toute sorte, vaisselle, couverts, fourchettes, cuillères, matelas, oreillers, taies d'oreillers, draps, couvertures, vêtements pour les orphelins, voire même pour les religieux employés au défrichement et à la culture du sol, instruments et outils de toutes sortes, pour coupe du bois, charpente, menuiserie, etc. etc. Mobilier de classe pour les orphelins: bureaux, chaises, bancs, fournitures classiques, papeterie, etc., etc.

Et va sans dire que nos missionnaires acceptent, avec une vive reconnaissance, ces divers articles, qui ne seraient pas neufs, même ceux qui seraient au rebut, pourvu qu'ils soient réparables. Combien d'églises, de chapelles, qui pourraient nous donner quelques dasses sacrées, quelques ornements, ou d'autres objets de culte à peu près usés et dont nos missionnaires feraient leurs "beaux dimanches"! Ainsi en serait-il des articles de mobilier domestique ou scolaire.

Inutile de dire que toute aumône en argent sera reçue avec non moins de reconnaissance.

LA MORT DE PRIMEAU

Nominique, 11 août. — Ce matin s'est ouverte à L'Original, l'enquête de coroner sur la mort de Primeau. Un grand nombre de témoins seront entendus.

L'ETAT DE SIEGE AU PARAGUAY

Paris, 11 août. — Le ministre des Affaires Étrangères a reçu la confirmation de la nouvelle que l'état de siège avait été proclamé au Paraguay, par crainte d'une révolution.

Cartes d'affaires AVOCATS F. J. BISSAILLON, C. M. ARTHUR BROSSARD, L. L. B. HECTOR ROANES BISSAILLON, L. L. B.

Bisailon & Brossard - AVOCATS - 11 ET 13 COTE DE LA PLACE D'ARMES MONTREAL

McGIBBON, CASGRAIN, MITCHELL & SURVEYER AVOCATS

BEAUDIN, CARDINAL, LOIRANGER & ST-GERMAIN, AVOCATS

LeBlanc & Brossard - AVOCATS - 66 RUE ST-JACQUES, 66

CAMPBELL, MEREDITH, MACPHERSON & HAGUE AVOCATS

Arthur Beauchesne AVOCAT 1598 RUE NOTRE-DAME MONTREAL

J. H. MIGNERON AVOCAT 1613 Rue Notre - Dame MONTREAL

MAISONS D'ÉDUCATION COLLEGE ST-LOUIS de TERREBONNE

Séminaire de Sainte-Thérèse Cours classique et cours commercial

Mont St-Bernard, Sorel, P.Q. Cours Commercial complet Français et Anglais

INSTITUT DES CLERCS ST-VIATEUR Fondation d'un orphelinat dans l'Ouest

MAISONS D'ÉDUCATION COLLEGE DE VALLEYFIELD VALLEYFIELD, P.Q.

Electric Eng. & Supply Co. 21, RUE BLEURY

O. Dufréne, Jr. & Frère BOIS DE SCIAGE EN GROS

Hotel St. James et Annexe

GRILL ROOM

HOTEL RIENDEAU ARTHUR TANGUAY, Prop.

La Compagnie du Musée Eden

J. BRUNET

Atelier de MABRE et GRANIT

Cote des Neiges, Montreal

LES RECOLTES DANS L'ONTARIO

Le ministre de l'Agriculture publie un rapport sur la condition des céréales au premier août

Toronto, 11 août.— Voici une partie du sommaire du bulletin des récoltes qui sera publié demain par le ministère de l'Agriculture d'Ontario concernant les conditions, le premier août: Blé d'Automne.— La moisson est d'une à deux semaines plus tard que d'ordinaire; car bien qu'on certains endroits on ait commencé la moisson le 20 juillet il restait une bonne partie de la récolte debout le premier août. Ce grain, comparé à sa propre moyenne, sera la plus mauvaise des récoltes de céréales, en comprenant toute la province, car bien qu'on rapporte en quelques endroits, dans d'autres, la récolte a tellement manqué que le rendement n'est pas plus que la quantité mise en terre. Beaucoup de terre semée en blé d'automne a été labourée et semée en orge qui a bien poussé. Blé de printemps.— N'était pas aussi avancé qu'ordinaire le premier août et on ne s'attend pas à ce que la moisson commence avant le 10 ou le 20 du mois, suivant les localités. La rouille a été menaçante en quelques endroits.

ON FAIT DES PREPARATIFS A VLADIVOSTOK

Vladivostok, 11 août.— On est ici à parfaire les préparatifs pour la réception et la protection de l'escadre de Port-Arthur. On interprète en général, ici, le départ de l'escadre de Port-Arthur comme indiquant que la dernière phase, car le programme était, comme l'a souvent annoncé la Presse Associée, que l'escadre quitterait le port dès que la situation à Port-Arthur deviendrait désespérée.

On considère que la conservation de cette escadre est une affaire vitale pour les plans futurs de la Russie et, bien qu'on reconnaisse que son départ va grandement affaiblir la puissance défensive de la garnison, la chute de la forteresse, sans la capture de l'escadre, aura beaucoup perdu de son importance stratégique.

Les navires les plus petits ont probablement été laissés en arrière à cause de leur peu de vitesse, tandis que les contre-torpilleurs seront une menace constante pour la flotte japonaise.

On attend avec une fiévreuse anxiété des nouvelles exactes du combat de la bataille navale au large de Port-Arthur. Même dans le cas où l'escadre réussirait à se frayer un chemin à travers les vaisseaux japonais, on comprend qu'elle court un grand risque en essayant d'atteindre Vladivostok, car la flotte de l'amiral Togo est plus nombreuse, plus puissante et plus rapide que l'escadre russe. De plus, le détroit de Corée, croit-on, a été miné et l'escadre va probablement être forcée de choisir la route la plus longue et faire le tour du Japon.

On croit que l'objet du voyage du contre-torpilleur russe "Ryeshitelni", à Tché-Fou, était d'avertir l'amiral Skrydloff du départ de l'escadre de Port-Arthur afin qu'il pût envoyer l'escadre de Vladivostok à sa rencontre.

L'escadre de Port-Arthur est sous les ordres du contre-amiral Wittseft. Le rapport que le vice-amiral Bezobrasoff en avait pris le commandement est faux. Ce dernier est actuellement à Vladivostok.

LES JAPONAIS S'EN EMPARENT Tché-Fou, 12 août.— 6 heures du matin.— Des marins et des destroyers japonais sont montés, à bord du destroyer japonais "Ryeshitelni", ce matin, à 3.30 heures. Les Japonais ont déchargé leurs armes et un Russe a été blessé à la jambe.

Au point du jour, un troisième contre-torpilleur japonais a été aperçu remorquant le "Ryeshitelni" hors du port, puis tous sont disparus.

Le consul japonais prétend que les navires japonais ignoraient le désarmement du "Ryeshitelni". Un représentant de la Presse Associée avait, toutefois, informé les officiers de marine japonais de ce fait, lorsqu'il a visité les deux destroyers à 2.30 heures ce matin.

LES CROISIEURS RUSSES "ASKOLD" ET "NOVIK" Tché-Fou, 12 août.— 9 heures du matin.— Les croiseurs protégés russes "Askold" et "Novik" et un contre-torpilleur sont entrés dans la baie de Kiauchau hier soir (jeudi) et ont échangé des saluts avec les navires allemands.

ELLE N'EST PAS REVENU A PORT-ARTHUR. Tché-Fou, 11 août.— (Huit heures et quart du soir).— D'après les dernières nouvelles qu'on a pu obtenir, l'escadre russe n'est pas revenue à Port-Arthur.

LA FLOTTE DE LA BALTIQUE Cronstadt, 11 août.— L'amiral Birleff, le commandant des forces navales ici, a aujourd'hui, donné instructions au vice-amiral Rojenskiy, commandant de la flotte de la Baltique, et à son état-major d'établir leur quartier général à bord du cuirassé "Souvaroff", et de se tenir prêts à partir le 14 août.

ILS PASSENT LES DARDANELLES. Londres, 11 août.— Le correspondant du "Daily Telegraph" à Bruxelles déclare que deux vaisseaux de la flotte russe de la mer Noire ont déjà passé les Dardanelles, sans que le gouvernement turc ait rien fait pour les en empêcher.

A PORT-ARTHUR. Saint-Petersbourg, 11 août.— Un employé de chemin de fer a apporté à Liao-Yang, le 5 août, une lettre fort intéressante écrite par le chef de gare à Port-Arthur. On ne sait pas quand elle a été écrite.

"Nous tenons constamment en mouvement 6 convois par jour," dit ce fonctionnaire, "en outre des trains spéciaux affectés au transport des troupes, de la ville à nos positions avancées."

Port-Arthur est en excellente condition. Deux fois par semaine, il y a concerts. Tous les cafés sont ouverts, de même qu'un grand nombre de maisons de commerce. Notre grand de souffrance, depuis deux mois, c'est d'être séparés de nos enfants."

LES RUSSES REPRENNENT LA POSITION. Tché-Fou, 11 août.— 11 heures 50 minutes du soir.— Les Russes ont repris le lendemain la montagne Taku, près de Port-Arthur, que les Japonais avaient capturée lundi soir.

LES MOUVEMENTS DES JAPONAIS. Liao-Yang, 8 août.— Dépêche retardée.— Hier, les Japonais ont déployé de l'activité sur le flanc Est de l'armée russe. Ils ont retrahié quelque peu au sud et les Russes occupent leurs positions.

Il est évident que les Japonais n'ont pas l'intention de faire une attaque de front sur Liao-Yang, mais ont confié à un mouvement de flanc comme à Ta-Tché-Kiao et à Hai-Tcheng.

On rapporte qu'une nombreuse force japonaise est en mouvement le long de la côte, au-dessus de Yin-Kow.

LES RUSSES PARAISSENT SATISFAITS. Moulken, 9 août.— Dépêche retardée.— On fait beaucoup de conjectures sur l'intention des japonais. On se demande s'ils vont tenter de tourner le flanc du général Kouropatkine entre ici et Liao-Yang ou au nord de Moulken.

Les Russes paraissent très satisfaits de la situation. Les officiers et les soldats prévalent une grande bataille autour de Liao-Yang. On craint toutefois que les Japonais, au lieu d'attaquer de front, ne cherchent à tourner la position russe au-dessus de Moulken et à couper le chemin de fer.

A 40 MILLES DE MOUKDEN. Liao-Yang, 9 août.— Dépêche retardée.—

L'ARRESTATION ET LA MORT DE GEORGES CADOUAL

Sur les murs "de toutes les rues, places, ponts, quais, carrefours et ports" de Paris fut placardé, le 27 février 1894, le signalement d'un monstre auquel les habitants devaient "courir sus"; cet être malaisant, qu'on présentait à la population comme une sorte de bête féroce, était un "brigand", un chouan, un royaliste nommé, révélait l'affiche, Georges Cadoual, et la police, par un patrouillage incessant, décrivait ainsi le personnage: "Cinq pieds quatre pouces, extrêmement puissant, épaules larges, tête effroyable par sa grosseur, cou très raccourci, doigts courts et gros, jambes et cuisses peu longues, le nez écrasé et comme coupé dans le haut, yeux gris, dont un sensiblement plus petit que l'autre, teint coloré, dents blanches, favoris roux; marche en se balançant, les bras tendus."

Du reste, la même affiche condamnait d'avance à mort tous les individus qui donneraient asile à cet être formidable, elle ne dissimulait pas que ce terrible Georges commandait une bande d'assassins, de ceux qui, trois ans auparavant, avaient tenté de faire sauter la moitié de Paris au moyen d'une machine infernale; elle s'efforçait, d'ailleurs, de rassurer les gens craintifs en affirmant que le "monstre et sa bande" étaient certains de la ville, d'où il ne leur était plus possible de s'échapper, les barrières et les routes étant gardées avec la plus grande vigilance.

LE DERNIER CHEF ROYALISTE. L'ENREVUE DU CORSE ET DU CHOUAN. UNE ARCHITECTURE A SURPRISES.

Le nom de Cadoual était depuis longtemps familier à ceux qui avaient été témoins de la lutte des chouans, aux événements de la Révolution. Georges, comme on disait communément, Georges était le dernier champion de cette cause royale qui avait successivement perdu tous ses chefs de tous, il était aussi le plus dévoué, le plus énergique, le plus résolu et le plus sûr d'élevation au consulat. Bonaparte, que séduisait l'ostentation et le courage, où qu'ils se trouvaient, avait cherché à s'attacher cet homme intrépide. Une entrevue eut lieu entre eux, au Petit-Luxembourg; le Consul offrit l'amnistie complète, des pensions, un grade élevé dans l'armée; le chouan écouta ces propositions d'un air d'impassibilité déconcertante; ces deux hommes, "dont le caractère de fer s'était jeté un défi perpétuel", se séparèrent en emportant une haine réciproque et sans au moment de quitter le Luxembourg le trouva "ému, mais seulement de la contrainte qu'il avait dû s'imposer". "Quelle envie j'avais de t'écouler dans ces deux bras!" grondait-il en montrant ses membres robustes.

C'était, depuis lors, une guerre implacable entre le tout-puissant Consul et le proscrit sans armes, sans argent, sans ressources: Georges mit deux ans à préparer ce qui allait être le coup essentiel. Son projet était d'enlever Bonaparte au milieu de sa garde et de le transporter, baigné et lié, jusqu'à la mer. Il avait, pour l'assister dans cette entreprise extraordinaire, que quelques amis dévoués qui lui obéissaient comme à un dieu: Louis Picot, un paysan breton qui lui servait de domestique, Coster de Saint-Victor, un ancien officier qui quelques semaines auparavant le bruit avait couru que d'anciens chouans de Vendée, stipendiés par l'An-

dée.— On a annoncé officiellement qu'un engagement important n'a eu lieu dans le voisinage de Moulken et il n'y a eu que des escarmouches.

ILS FONT UN GRAND DETOUR. Anshanshan (à mi-chemin entre Hai-Tcheng et Liao-Yang), 11 août.— Une reconnaissance en force, a démontré que les Japonais font un long détour dans la vallée du Liao, dans la direction de Moulken.

Le 86 régiment de tirailleurs, avec deux compagnies, a pris part à cette reconnaissance qui était dirigée contre le flanc ouest de la position japonaise près de Anshanshan. La reconnaissance a révélé la présence d'une seule brigade japonaise, avec dix canons, récemment débarqués à Niou-Tchouang. Cette brigade se compose de recrues inexpérimentées, presque toutes de jeunes garçons.

Toute la force japonaise au sud d'Anshanshan ne comprend pas plus qu'une division avec une brigade d'artillerie. Le reste de l'armée du général Okou participe évidemment aux opérations de flanc.

D'APRES UN CORRESPONDANT. Liao-Yang, 9 août.— Dépêche retardée.— Un correspondant de la Presse Associée, qui vient d'arriver d'An-Ping, dit que les Japonais occupent Houtsiatzi (à environ 11 milles à l'ouest de Liao-Yang). Ils n'avaient pas, mais ils font des reconnaissances minutieuses jusqu'à un mille d'An-Ping.

On rapporte que deux fortes colonnes japonaises marchent rapidement de l'avant, l'une vers Moulken et l'autre dans la direction des hauteurs de Yantai.

LES BANDITS CHINOIS. Londres, 11 août.— Le correspondant du "Standard" à Tientsin dit que trois mille bandits chinois ont attaqué le 2 août le camp russe au défilé de Tien. Les Russes ont été pris par surprise et ont eu beaucoup de tués. Ils ont aussi perdu une grande quantité de munitions et de vivres.

LA S. CARSLLEY, Limitée SECONDE LISTE D'OCCASIONS DU VENDREDI PAR LA NOUVELLE DIRECTION 50c-MANTEAUX DE DAMES-39c

\$5.50-BLOUSES DE SOIE-\$2.98

\$2.25-Complets de Garçonnetts-\$1.39

12,225 vgs Dentelle Torchon et Insertion

Blouses Blanches et de Couleur

Occasions en Soie et Etoffes à Robes \$1.75 Chaussures de Dames \$1.25 25c Bas en Fil de Lille 18c

LA S. CARSLLEY, Limitée

LORD MINTO

Le Gouverneur-Général est retourné à Québec hier matin

Québec, 11 août.— Lord Minto et Lady Minto et leur suite, qui étaient à Ottawa hier, pour la prorogation des Chambres, sont revenus à Québec ce matin.

A 8 heures ce soir, un dîner d'Etat a été donné, pour lequel on avait lancé un grand nombre d'invitations. Le dîner a eu lieu aux quartiers vice-royaux.

Il y aura bal à la Citadelle le soir du 17 ou du 19 août.

On croit que Leurs Excellences visiteront le bas Saint-Laurent avant de quitter la ville à la fin du mois.

AU CONSEIL DE VILLE D'OTTAWA

La Commission des finances a ouvert, hier soir, les soumissions relatives à la vente de \$829,972.84 de débetures de la ville

Ottawa, 11 août.— Le comité civil des Finances a ouvert aujourd'hui des soumissions pour \$829,972.84 de débetures et la meilleure qui a été reçue était 97 pour le quatre pour cent à courte échéance et 92 pour le trois et demi pour cent.

Le comité n'a pas accepté, mais a remis sa décision à samedi.

Améliens Jarvis & Cie, de Toronto, ont offert \$182,000 pour \$829,972 de débetures. La Montréal District & Savings Bank a offert \$47,700 pour \$50,000 d'obligations de l'aqueduc à quatre pour cent et plusieurs autres offres pour diverses sommes à des taux semblables.

J. M. Robertson et Mme St. John ont offert 97 pour \$61,000, quarante ans, quatre pour cent.

W. C. Brent, de Montréal, a offert 59.533, pour \$62,000 de débetures de l'hôpital à quatre pour cent, pour dix ans.

Le comité n'a pas été très satisfait des offres. On dit qu'il y a eu un déclin général dans les débetures municipales.

UNE CATASTROPHE

L'inondation subite d'une mine cause la mort de neuf mineurs

Salisbury, N. C., 11 août.— On a appris ce soir, que la mine d'or Barminer, près de Gold Hill, N. C., comte de Rowan, a été subitement inondée tard cet après-midi par deux personnes ont péri. Les morts sont: Will Canup, Will Stirewalt, Joseph Magrum, Bob Deberry, Sam. Price, et trois autres dont on n'a pu savoir les noms.

Il y avait neuf hommes dans le puits de la mine lorsqu'un grand élanç par les grosses pluies récentes, a subitement rompu ses bords et l'eau s'est précipitée avec une force terrible d'une hauteur d'une centaine de

pièdes sur les hommes qui ne pouvaient rien faire pour se protéger.

M. Thomas Mowl, le directeur de la mine, est le seul qui ait échappé à la mort.

Ce soir, la mine est remplie d'eau et aucun des cadavres n'a été recouvert.

On dit qu'il faisait une pluie extraordinaire aux environs de la mine cet après-midi. Elle a causé beaucoup de dommages. La mine inondée appartenait à la Whitney Reduction Company, de Salisbury et Pittsburg, Pa., et est en exploitation depuis plusieurs années.

FATALE EXPLOSION

Deux hommes ont été tués et un autre grièvement blessé

Langton, Ont., 11 août.— La chaudière du moulin à scie de Smith, à la neuvième concession de Walsingham, a sauté à cinq heures cet après-midi.

Deux hommes ont été tués et un autre grièvement blessé.

Les morts sont: Isaac Leworge et Norman Wingrove. John Leworge a été grièvement blessé.

Le moulin a été fort endommagé.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

(Suite de la première page)

rude bataille s'ensuivit, qui dura jusqu'à la tombée de la nuit. Les flottilles de torpilleurs et de contre-torpilleurs japonais ont ensuite fait une série d'attaques.

La flotte japonaise s'est retirée pendant la nuit. Le vaisseau de garde stationné au large du port, rapporte qu'il a vu à l'aube, aujourd'hui, les cuirassés "Retvivan" et "Pobieda" qui se dirigeaient vers la rade de Port-Arthur.

L'amiral Togo n'a pas encore fait rapport sur le résultat de l'engagement d'hier. On croit ici que les Russes ont tenté de s'échapper, du côté de la mer, d'une base qui n'est plus tenable, mais qu'une fois dehors, ils n'ont pas essayé de forcer la ligne de l'amiral Togo. On attend, d'heure en heure, les détails de l'engagement.

Londres, 11 août.— Une dépêche de Tokio à une agence de nouvelles

de lui barrer le passage. Caniolle, les repoussant, se mit à la poursuite de la voiture, qui disparaissait dans la rue Saint-Etienne des Grès. Il l'atteignit au moment où elle s'enfonçait dans le passage des Jacobins; saisissant les ressorts, il se laissa emporter les deux officiers en criant: "Arrêtez! arrêtez!"

Georges, assis à la droite de Lérédant, qui tenait les rênes, était tourné vers le fond du cabriolet et cherchait à suivre, par les vastesses, les péripéties de la poursuite; au moment où il s'était jeté dans la voiture, il avait aperçu les policiers et avait dit: "Léridant! Fouttez, fouttez fort!"

"Pour aller où? demanda l'autre. — Je n'en sais rien, mais il faut aller!"

Et le cheval grandit de coups, avait pris le signal trot.

Au bas du passage des Jacobins qui par un angle assez aigu débouchait dans la rue de la Harpe, Léridant dut forcément ralentir pour tourner sur la place Saint-Michel et ne pas manquer l'entrée de la rue des Fossés-Monsieur-Prince. Il se dirigeait vers la rue du Four espérant, grâce à la pente de la rue des Fossés, distancer les policiers et arriver chez Caron avant qu'ils eussent atteint le cabriolet.

De la place qu'il occupait, Georges ne pouvait, par l'étriole vitre, voir Caniolle, cramponné à l'arrière de la capote, mais il en apercevait d'autres courants à toutes jambes. Destavigny et Petit avaient, en effet, continué leur poursuite; leurs roues recrutaient sur tout le parcours, les espions postés dans le quartier; au moment où Léridant lançait à une allure folle le cabriolet dans la rue des Fossés-Monsieur-Prince, une meute d'agents se ruait derrière lui.

A l'approche de ce tourbillon, les passants apeurés se garaient sous les portes. Une seule idée hantait si bien tous les esprits qu'à l'aspect quasi fantastique de cette voiture emportée dans la nuit, au bruit des coups de fouet, des cris, des jurons, du heurt sonore des sabots du cheval sur le pavé, une seule clameur s'élevait: "Georges! Georges! c'est Georges!" Aux fenêtres brusquement ouvertes apparaissaient des visages anxieux; de toutes les allées sortaient des gens qui, sans savoir, se mettaient à courir, entraînés comme par une trombe.

(A suivre)

Ste-Ursule, 11 août.— Jeudi dernier, le 4 août, une jeune fille de 18 ans, Melle Lajoie, de Providence, R. I., en promenade chez des parents, se baignait dans la rivière à la rivière Maskinonge. Cette rivière est dangereuse et masque des précipices d'où il est presque impossible de se retirer. Cette jeune fille ne savait pas nager; le bord de la rivière était peu profond, et le fond en était un sable fin. Elle se croyait assurée par cette apparence, quand tout à coup elle fut engloutie dans un des trous immenses. Le cadavre ne fut repêché que le samedi matin. Le coroner fut appelé en hâte, et M. le Dr Milot, coroner, s'y rendit le dimanche. Après le témoignage de deux enfants téméraires de l'accident et celui du Dr J. W. Paquin, qui fit l'examen du cadavre, le coroner a donné un permis d'inhumation.

FINANCE et COMMERCE

LA HAUSSE

De Wall Street s'est répétée sur notre place

Le Nova-Scotia a fait exception

Jeu, 11 août.

L'excellence du rapport du gouvern-

ment, sur l'état actuel des récoltes

aux Etats-Unis, a exercé une influence

favorable sur le sentiment spéculatif

à New-York et notre place a naturel-

lement reflété la bonne tenue de Wall

Street, le Pacifique, le Twin-City, le

Détroit, et les Mackays étant remar-

quablement fermes et en hausse. Des

valeurs locales le Street, le Power,

le Coal, le Richelieu et le Toronto,

ont été l'objet d'une bonne demande,

de ses prix plus élevés.

Seul, le Nova Scotia a été faible,

éprouvant une nouvelle défection, en

face d'une liquidation tout aussi mys-

térieuse que la précédente.

On reditte les rumeurs, qui ont cir-

culé, relativement à la possibilité

d'une réduction du dividende et que

le rapport annuel des opérations de

la compagnie avait repoussés. Il est

notoire cependant que le titre en re-

çoit que peu de point de support de

la part des initiés. Il est retombé au-

jourd'hui à 54 7/8 en baisse de 2 1/8

sur hier.

Le Pacifique monte de 8 1/4 à 125

3/4, le Twin-City gagne 1 1/8 à 98

3/4, après avoir touché 99 ce matin;

le Detroit gagne 5 1/8 à 66 1/8; le Mac-

Kay se place à 27; le Coal s'inscrit

ferme à 48 à 47 1/2; le Power est

ferme à 73 7/8; le Street est soutenu

à 203 1/4; le Toronto gagne 5 1/8 à 101

et le Richelieu monte à 64 1/4.

Le Steel est négligé, mais ferme à

85-8.

Les cotes suivantes ont été spécia-

lement câblées de Londres aujour-

d'hui à MM. L.-J. Forget et Cie:

Grand-Trent 0/100 pr. 99 3/4; 2e,

84 1/2; 3e 37.

Pacifique Canadien 128 5/8;

Baie d'Hudson: 38 1/2.

BOURSE DE MONTREAL

Ventes de la matinée:

35-Can Pac 125 1/4

75-Can Pac 125 3/4

50-Can Pac 125 3/8

50-Can Pac 125 3/4

50-Coal Com 47 1/2

50-Coal Com 47 1/4

75-Coal Com 48

50-Mois Bk 204 1/4

50-Détroit 68

150-Mo Power 74

4-Union Bk 137

7-Union Bk 138

25-Mo St Ry 203 1/4

125-Twin City 98

100-Twin City 98 1/4

50-Twin City 98 1/2

50-Twin City 98 3/4

875-Twin City 99

50-Twin City 99

25-Toledo Ry 20

25-Mackay Com 27

7-N. Scotia 58

25-N. Scotia 58 1/2

50-N. Scotia 58

25-N. Scotia 58 1/4

25-N. Scotia 58 1/2

50-N. Scotia 58 3/4

25-Richelieu 62 3/8

25-Richelieu 62 1/4

25-Richelieu 62

25-Tor St Ry 101 1/4

Ventes de l'après-midi:

25-Mo Power 73 7/8

25-Coal Com 47 1/2

85-Bell Tel 146

100-Can Pac 125 1/4

60-Détroit 67 1/2

25-Mackay 70 1/4

UNION 5 TYPE

Coupon No 99

POUR LE

MAGNIFIQUE PORTRAIT

de S. G.

Mgr L. N. BÉGIN

Détachez le coupon du

"JOURNAL" chaque jour.

Lorsque vous aurez 25 cou-

pons portant des numéros con-

secutifs, votre marchand de

journaux vous remettra gratui-

tement un portrait de Mgr

l'Archevêque de Québec.

Les abonnés réguliers qui

voudront recevoir ce portrait

par la maille devront envoyer

10 centins avec leurs 25 cou-

pons, pour couvrir les frais d'ex-

pedition.

& Western, 82 1/4; Pennsylvania, 61

7-8; Rand Mines, 10 1/8; Reading,

27 1/2; do 1er pd, 42 1/2; do 2nd

pd, 35 1/2; Southern Ry, 28 1/4; do

do 2nd, 24; Southern Ry, 28 1/4; do

do 1er, 24; Union Pac, 99 7/8; U. P., pré-

fé, 5-8; U. S. Steel, 12 1/8; do, préf., 51

3-4; Wash, 15; do, préf., 38 1/2; 4;

Quatre espagnol, 16 1/2.

BOURSE DE NEW-YORK

M. G. D. Monk, gérant de J. S. Baché

et Cie de New-York, nous fournit le rap-

port suivant:

11 août.

VALEURS Ouv. Plus Plus Clô-

Amalg. Copper, 52 1/2 53 1/2 52 1/2

Am. Loco. com., 22 1/2 22 1/2 22 1/2

Am. Sug. Ref. Co 134 134 134 134

do do préf., 131 131 131 131

Am. Sm. & F. Co., 20 1/2 20 1/2 20 1/2

Am. Car Foundry, 18 1/2 18 1/2 18 1/2

Anad. Min. Co., 72 72 72 72

do do préf., 72 72 72 72

do do 2nd, 72 72 72 72

do do 3rd, 72 72 72 72

do do 4th, 72 72 72 72

do do 5th, 72 72 72 72

do do 6th, 72 72 72 72

do do 7th, 72 72 72 72

do do 8th, 72 72 72 72

do do 9th, 72 72 72 72

do do 10th, 72 72 72 72

do do 11th, 72 72 72 72

do do 12th, 72 72 72 72

do do 13th, 72 72 72 72

do do 14th, 72 72 72 72

do do 15th, 72 72 72 72

do do 16th, 72 72 72 72

do do 17th, 72 72 72 72

do do 18th, 72 72 72 72

do do 19th, 72 72 72 72

do do 20th, 72 72 72 72

do do 21th, 72 72 72 72

do do 22th, 72 72 72 72

do do 23th, 72 72 72 72

do do 24th, 72 72 72 72

do do 25th, 72 72 72 72

do do 26th, 72 72 72 72

do do 27th, 72 72 72 72

do do 28th, 72 72 72 72

do do 29th, 72 72 72 72

do do 30th, 72 72 72 72

do do 31th, 72 72 72 72

do do 32th, 72 72 72 72

do do 33th, 72 72 72 72

do do 34th, 72 72 72 72

do do 35th, 72 72 72 72

do do 36th, 72 72 72 72

do do 37th, 72 72 72 72

do do 38th, 72 72 72 72

do do 39th, 72 72 72 72

do do 40th, 72 72 72 72

do do 41th, 72 72 72 72

do do 42th, 72 72 72 72

do do 43th, 72 72 72 72

do do 44th, 72 72 72 72

do do 45th, 72 72 72 72

do do 46th, 72 72 72 72

do do 47th, 72 72 72 72

do do 48th, 72 72 72 72

do do 49th, 72 72 72 72

do do 50th, 72 72 72 72

do do 51th, 72 72 72 72

do do 52th, 72 72 72 72

do do 53th, 72 72 72 72

do do 54th, 72 72 72 72

do do 55th, 72 72 72 72

do do 56th, 72 72 72 72

do do 57th, 72 72 72 72

do do 58th, 72 72 72 72

do do 59th, 72 72 72 72

do do 60th, 72 72 72 72

do do 61th, 72 72 72 72

do do 62th, 72 72 72 72

do do 63th, 72 72 72 72

do do 64th, 72 72 72 72

do do 65th, 72 72 72 72

do do 66th, 72 72 72 72

do do 67th, 72 72 72 72

do do 68th, 72 72 72 72

do do 69th, 72 72 72 72

do do 70th, 72 72 72 72

94 5-8; Décembre, 85 5-8; Mai, 87

8-8.

12,000, Septembre, 11,95; Octobre,

12,05; Janvier, 12,87 1/2.

Saindox, Septembre, 6,70; Octobre

6,80; Janvier, 6,82 1/2.

Côtes, Septembre, 7,52 1/2; Octo-

bre, 7,32 1/2; Janvier, 6,70.

MARCHE DE CHICAGO

Ouvr- Plus Plus Clô-

ture haut bas. re.

BLE SEPTEMBRE 3-

100 104 1-2 99 3/4 103 7/8

BLE DECEMBRE 3-

99 103 3-8 98 3/4 100 7/8

MAIS SEPTEMBRE 3-

53 1-8 54 5-8 53 54 3-8B

MAIS DECEMBRE 3-

49 3/4 51 5-8 49 5-8 51 1-2

AVOINE SEPTEMBRE 3-

33 3/4 35 33 3/4 34 5-8

AVOINE DECEMBRE 3-

34 5-8 35 3/4 34 5-8 35 5-8

LARD, MAI:

LARD, SEPTEMBRE:

1195 1202-5 1192 1195

SAINDOX, MAI:

SAINDOX SEPTEMBRE:

662 670 660 670

COTES, MAI:

COTES SEPTEMBRE:

750 755 750 752

LE FOIN

Le marché local est soutenu à la

baïsse d'hier:

Nous cotons sur rails, à Montréal,

par lots de char:

Foin No 1, de \$9 à \$9.50 la tonne;

No 2, \$8.00; mêlé de trèfle, de \$6.50

à \$7.00.

COTON

New-York, 11.— Les cotons futurs

ont ouvert soutenus:

Août, 10.17 à 10.25; sept., 10.00;

oct., 9.81; déc., 9.78; jan., 9.79;

mars, 9.84; mai, 9.88.

Ils ont clôturé à peine soutenus:

Août, 10.10; sept., 9.87; oct., 9-

73; nov., 9.88; déc., 9.72; jan., 9-

73; fév., 9.75; mars, 9.78; avril,

9.81; mai, 9.84.

Le coton sur place a clôturé à 10-

65 et 10.90.

Londres, 11.— Sucre de betterave,

août, 10, 5 1/4-4.

COURRIER D'OTTAWA

A la commission de l'aqueduc - Au conseil d'hygiène - L'hôpital des maladies contagieuses - Contrats accordés - A la recherche d'un voleur - Décès - Un nombreux pèlerinage - L'Exposition - Mariage - L'Association athlétique de la police.

11 août 1904.

A une assemblée du comité de l'aqueduc, tenue mardi soir, l'ingénieur de la ville a attiré l'attention du comité sur la diminution probable de pression aux basses de l'aqueduc, l'hiver prochain. Il fit remarquer que J. R. Booth avait développé cette année 95,000 chevaux-vapeur, et qu'il en requerrait encore autant aussitôt que son moulin à papier sera mis en mouvement. M. E. B. Eddy a aussi ajouté 2,000 chevaux-vapeur à ses usines et la compagnie électrique Consumers va en développer une couple de mille qu'elle a promis à la compagnie International Portland Cement.

Avec cette pression assez considérable, que ces compagnies ont dévotement bâties de l'aqueduc, et le chenal qui tous les hivers se masse de glace, malgré les efforts qu'on fait pour prévenir la chose, il pourrait très bien se faire que les pouvoirs de l'aqueduc soient incapables de répondre à la demande d'eau cet hiver.

L'ingénieur fit comprendre toute la portée de ce changement par l'exemple de la Compagnie électrique d'Ottawa, qui, l'hiver dernier, a été forcée de suspendre son service de tramway pour quelques jours, quand l'eau a baissé. Il proposait de prévenir ce désastre, qui pourrait avoir les conséquences les plus graves en cas d'incendie, en construisant une aile à la présente bâtisse. Elle coûterait environ \$8,000 et fournirait une pression additionnelle d'à peu près 500 chevaux-vapeur.

Il fut décidé que le comité proposerait de suivre les avis de l'ingénieur, à la prochaine assemblée du conseil.

On recommanda aussi la construction de l'extension des travaux de l'aqueduc dans les rues Preston et Carling. Cette amélioration donnerait à la Ferme Expérimentale la pression qu'elle demanderait, et le coût en serait de \$3,900.

Le sous-comité du conseil d'hygiène, composé de M. Lavoie, de l'échevin Stroud et de Dr Law, s'est assemblé, mardi après-midi, à 4 heures, pour donner au conseil d'hygiène le rapport qu'il avait été autorisé de faire pour ce dernier, sur les comp-

tes de l'hôpital des maladies contagieuses. Ce rapport non-seulement admet que le coût d'entretien, cette année, dépasse de beaucoup celui de l'année passée, quand le nombre de séjour collectif des patients doublait celui de cette année, mais aussi il affirme que les fournisseurs ont fait payer pour des marchandises qu'ils n'ont jamais livrées. Ils ajoutent que, dès le premier coup d'œil jeté sur les livres de l'hôpital, on s'aperçut d'un manque des autorités de l'hôpital. Par exemple, la corporation leur a fourni des balances et on ne s'en est jamais servi pour vérifier si la pesée était exacte.

Voici la teneur de ce rapport: "L'une des raisons des dépenses excessives de l'hôpital semble provenir des prix exorbitants et irraisonnables pour ne pas dire plus, que les fournisseurs ont fait payer. Il y a aussi un manque de système, et l'on ne s'est jamais préoccupé de parcourir les factures lors de la livraison des marchandises. Nous trouvons nombre de cas où la facture n'accompagne pas le compte. Le poids des effets semble louché dans plus d'un endroit. Une boîte de thé de 133 livres a été vendue; nous n'avons jamais entendu parler qu'une boîte de thé contenait plus de 113 livres et une autre boîte de 140 livres, à 43 centimes, a été aussi achetée. La même erreur a été commise pour les épithèmes - se glisse dans les comptes du sucre. Un baril de 340 livres est enregistré à tant la livre; à notre connaissance les plus gros barils pèsent 300 livres.

"Nous recommandons à votre conseil, dit le rapport, d'établir des règlements qui fassent peser la responsabilité sur une seule personne; ceci, en nommant un économiste.

M. Cluff, l'auteur, donna alors quelques détails sur certains comptes. Les œufs sont achetés à 45 et 50 centimes la douzaine et le beurre ne coûte jamais moins de 27 centimes la livre. L'an passé, dans les premiers six mois, l'on dépensa 123 livres de thé à 28 centimes, et cette année pour la période correspondante, 176 livres à 43 centimes la livre.

Les pois canadiens, ça c'est bon

pour les cultivateurs, non pour le personnel et les patients de l'hôpital des maladies contagieuses. Aussi l'on n'ordonne pas les pois en conserve canadiens 80 centimes la douzaine de boîtes, mais les pois français à \$2.16.

Le conseil d'hygiène a alors levé la séance, après qu'une motion demandant d'établir des règles strictes fut adoptée à l'unanimité.

Les contrats pour le nouvel édifice de la société St-Georges, ont été accordés mardi et se chiffrent dans les \$20,000. L'édifice sera construit sur la rue Bank, près de la rue Somerset, et sera le lieu de réunion de toutes les sociétés de secours mutuels anglaises d'Ottawa. Les travaux se divisent comme suit: pierre et brique, C. Robertson; menuiserie, A. Richard; peinture et vitres, W. J. Carson.

Le chef Hamilton est à la recherche d'un voleur ou d'un farceur qui mérite certainement une sévère punition. Un fermier, du nom de Craig, conduisait une charge au marché, quand il le recontra, sur le chemin de Russell, un piéton, qui paraissait fatigué. Il l'invita à prendre place à côté de lui, ce que l'étranger accepta sans se faire prier. Rendu à City-Wiew, M. Craig descendit pour aller acheter quelques effets et passa, les rênes à l'étranger, lui demandant de tenir le cheval en place.

Quand M. Craig revint, tout était parti, étranger, cheval, voiture et tout son contenu. M. Craig en a immédiatement averti la police.

Un M. J.-E. Boudreault, demeurant 298 rue St-André, est allé voir l'inspecteur Gihooly, de la police d'Ottawa, mardi soir, pour lui conter sa mésaventure.

Il avait été une partie de l'après-midi autour de l'hôtel Gilmour, quand vers quatre heures, il s'aperçut que son habit avait disparu ainsi qu'un anneau en or qu'il portait à l'index de la main gauche. Les autorités policières s'occupent de l'affaire.

Les élèves du couvent d'Aylmer, regrettent beaucoup le départ de leur sœur St-Émilienne. Cette dernière quitte le couvent pour cause de santé et l'on ne sait encore qui lui succédera. La dévouée religieuse laisse beaucoup d'amies à Aylmer, qui lui souhaitent un prompt rétablissement.

Les funérailles de M. Johnny Penin, victime de l'accident de pêche de la rivière Pippewa, ont eu lieu hier matin à l'église Ste-Anne. Le corps est arrivé à bord du train du Pacifique Canadien, à quatre heures, hier matin, et a immédiatement été transporté à la résidence de sa famille, rue St-Patrice. A l'église Ste-Anne, le service funèbre a été célébré par M. le vicar Laverge. Un grand nombre de personnes y assistèrent. L'inhumation a été faite au cimetière Notre-Dame.

M. Joseph Roch, frère de la Révérende Sœur Roch, du couvent de la rue Water, est mort dimanche soir à l'hôpital de Sudbury, d'une méningite. M. Roch était malade depuis quelques mois et il a été administré lundi passé. Son état s'était amélioré et l'on croyait à une guérison assurée. Mais il a perdu de nouveau connaissance samedi matin, et ne l'a pas recouvré.

Les pèlerins pour Sainte-Anne de Beaurépart ont été hier matin à la gare Union, à 7.15 heures; l'autre de la gare Centrale, à 8.30 heures.

C'est certainement l'un des pèlerinages les mieux réussis que la ville d'Ottawa ait vus depuis longtemps. Il y avait à bord du train de 8.30 heures, composé de 17 wagons tirés par deux locomotives, environ mille cent personnes. En ajoutant à ce chiffre toutes les personnes qui ont pris place à bord des deux autres trains, celui de 7.15 heures de la gare Union, et le local de la ligne courte qui va prendre à bord plusieurs centaines de voyageurs sur son parcours, nous pouvons dire sans exagérer que ce pèlerinage comptera deux mille pèlerins.

L'on dit que les amusements à l'exposition centrale du Canada surpasseront cette année tout ce qui a été vu précédemment. Voici certainement une bonne occasion pour tous ceux qui demeurent dans les environs d'Ottawa. La date de l'exposition est du 16 au 24 septembre.

M. Thos. Birgett, député d'Ottawa, a épousé mardi, à Toronto, Miss Henrietta Gallagher, fille de feu Thos. Gallagher. M. et madame Birckett, sont partis pour un voyage sur la côte du Pacifique et seront de retour en septembre.

L'Association athlétique de la police d'Ottawa sera représentée à Toronto, la semaine prochaine, au concours annuel de la police de cette ville, par les constables Culver, Mortimer, Alex. Quinn, Jim Vaughan, et Tom. McLaughlin. Ce contingent d'athlètes sera sous le commandement du sergent Gihooly.

Mme Adélaïde E. Bérubé, est partie hier matin, pour Montréal, Québec et St-Apollinaire. Mme Bérubé sera absente huit jours.

Madame Henri St-Jacques et Mlle Graziella St-Jacques sont parties hier matin, pour Ste-Anne de Beaurépart, où elles passeront une quinzaine de jours. Elles se rendront à Tadoussac.

Mlle Louise Devlin, MM. Emmanuel et Napoléon Devlin partiront cette semaine pour Old Orchard.

Mlle May Russell, garde-malade en chef à l'hôpital presbytérien de Chicago, est à Ottawa, en visite chez son père, M. Wm. Russell, du département des douanes.

M. et Mme Eugène Lecourt sont partis hier matin pour Ste-Anne de Beaurépart, où ils passeront une dizaine de jours.

Le "Globe" aura bientôt un joli édifice pour son club de curling. Une compagnie à cet effet vient de se former avec un capital de \$3,500, obtenu au moyen de souscriptions populaires.

Dans les cercles de la police, on croit que J.-B. Paquette, qui a été condamné, il y a quelques mois, à 3 ans de pénitencier, pour avoir volé des chèques au bureau de poste d'Ottawa, est l'auteur du vol dont la victime est M. Geo. Beaugard, rue Dalhousie, et une cour de forestiers catholiques. M. Beaugard a envoyé le chèque par la maille, mais le destinataire ne l'a jamais reçu. Dans le temps, Paquette a confessé plusieurs vols du même genre.

Madame Hubert Demers est partie hier matin pour Québec.

M. John R. Porr, citoyen distingué de Lawrence Mass., qui vient de faire le voyage des lacs, Millelles, est à Ottawa l'hôte de M. J. E. Marier. M. Porr est un ancien régimentaire du comté d'Essex.

M. et madame Georges Laporte et Mlle Flora Laporte accompagnés de M. et madame Dosthée Sabourin et de Mlle Albertine Sabourin de St-Isidore de Prescott, sont parties hier matin pour un voyage de quelques semaines à Ottawa et Sturgeons-Falls.

M. Joseph Pelletier et Henri Deschambault ont fait un joli voyage d'agrément à Cyrville, dimanche. C'est à qui recevrait ces deux joyeux compatriotes. M. Joseph Rivard, ex-député du bureau du recensement et qui est maintenant dans le commerce des liqueurs et de l'élevage sur une grande échelle, n'épargnera rien pour recevoir dignement ses visiteurs, qui se rappelleront longtemps sa généreuse hospitalité.

M. E. Richard, étudiant en théologie à l'Université d'Ottawa, est parti ce matin pour Saint-Mathieu avec son père M. Richard du département des Travaux Publics.

M. et Mme Legant sont descendus hier matin à Québec.

Le Rév. M. Groulx, de l'archevêché, est parti hier matin pour faire le pèlerinage à Ste-Anne de Beaurépart.

M. Cyrille Pothier de la bibliothèque du parlement, est parti hier pour un voyage d'un mois à Saint-Louis.

M. et Mme Legant sont descendus hier matin à Québec.

Le Rév. M. Groulx, de l'archevêché, est parti hier matin pour faire le pèlerinage à Ste-Anne de Beaurépart.

M. Cyrille Pothier de la bibliothèque du parlement, est parti hier pour un voyage d'un mois à Saint-Louis.

M. et Mme Legant sont descendus hier matin à Québec.

Le Rév. M. Groulx, de l'archevêché, est parti hier matin pour faire le pèlerinage à Ste-Anne de Beaurépart.

M. Cyrille Pothier de la bibliothèque du parlement, est parti hier pour un voyage d'un mois à Saint-Louis.

M. et Mme Legant sont descendus hier matin à Québec.

Le Rév. M. Groulx, de l'archevêché, est parti hier matin pour faire le pèlerinage à Ste-Anne de Beaurépart.

M. Cyrille Pothier de la bibliothèque du parlement, est parti hier pour un voyage d'un mois à Saint-Louis.

M. et Mme Legant sont descendus hier matin à Québec.

Le Rév. M. Groulx, de l'archevêché, est parti hier matin pour faire le pèlerinage à Ste-Anne de Beaurépart.

M. Cyrille Pothier de la bibliothèque du parlement, est parti hier pour un voyage d'un mois à Saint-Louis.

M. et Mme Legant sont descendus hier matin à Québec.

Le Rév. M. Groulx, de l'archevêché, est parti hier matin pour faire le pèlerinage à Ste-Anne de Beaurépart.

M. Cyrille Pothier de la bibliothèque du parlement, est parti hier pour un voyage d'un mois à Saint-Louis.

M. et Mme Legant sont descendus hier matin à Québec.

Le Rév. M. Groulx, de l'archevêché, est parti hier matin pour faire le pèlerinage à Ste-Anne de Beaurépart.

25% DE RÉDUCTION

Il nous faut démanteler à cause de l'expropriation de notre magasin. C'est ce qui nous a décidé de sacrifier tout notre stock.

25 p.c. de Réduction sur toute commande d'Habillments, Pantalons ou Etofes de fantaisie.

PROFITEZ DE CETTE CHANCE EXCEPTIONNELLE!

L. C. De TONNANCOUR,

MARCHEMANT-TAILLEUR,
8 COTE SAINT-LAMBERT.

BAINS TURCS

AUX

Bains Laurentiens

75 cts.

ENTRE 6 ET 10 HEURES P.M., 50c.

204 rue Craig, - - Montréal.

COURRIER DE QUEBEC

Ils subissent leurs examens - Un autre caisson en place - La faillite Bertrand & Gauvin - L'affaire Paré - Arrivés de France - Noces d'or - A la commission du port - La convention des débitants de liqueurs - L'Electrique de Lévis - Dangerusement malade - Le monument de Mgr Laval - Verdier de noyade accidentelle.

(De notre correspondant).

11 août 1904.

MM. Alexandre Larochelle et Joseph Dupin, apprentis-pilotes, ont subi, mardi, leur examen, devant la commission du port. Samedi prochain ils subiront un autre examen devant le capitaine Salmon sur la déviation du compas et autres matières maritimes.

Les entrepreneurs Dunault et Lemieux, qui sont à construire un quai à l'extrémité nord-est de la Jetée Louise, ont submergé, mardi, un autre caisson de plus de 150 pieds.

L'actif de la société Bertrand & Gauvin, marchands de nouveautés de cette ville, qui vient de déposer son bilan, est de \$39,470, comprenant le stock qui est évalué à \$45,000. Le passif se chiffre à \$46,329.

Les principaux créanciers sont MM. Thibaudeau Frères et Cie, dont la créance s'élève à \$28,639.

Au nombre des principaux créanciers de Montréal se trouvent Fitzgibbon, Schaffheitlen et Cie, \$2,875.32; A. Racine et Cie, \$2,431.51; Herman H. Wolff et Cie, \$1,323.08; Wm. Agnew et Cie, \$1,327.50; Brophy, Cairns et Cie, \$898.18; Chafoyer et Orkin, \$650.61; Dehenham, Caldecott et Cie, \$524.05; A. McDougall et Cie, \$298.54.

La cause de Paré, accusé d'avoir causé un déraillement sur la ligne de Montmorency, près de la station de Petit Pré ne sera instruite en Cour de Police que mardi prochain, le 16 août courant.

Une quinzaine de religieux de l'ordre de Saint-Joseph de Valier, de France, qui ont été expulsés de France, viennent d'arriver en cette ville. Huit d'entre eux sont allés prendre la direction d'une école à Montmorency. Les autres sont allés à Saint-Jean-Port-Joli où sera fondée la maison-mère de cet ordre dans notre province.

Les autorités municipales de Lévis sont à étudier la question de retirer à la Lévis County Ry. Coy. les privilèges qu'elles lui ont accordés, parce que le service de l'Electrique a été suspendu pendant plusieurs semaines.

Cinq Syriens détenus à l'hôpital du Parc Savard, parce qu'ils souffraient du trachôme, se sont enfilés de l'hôpital.

M. G. A. Vaudry, gérant des établissements Z. et J. A. Paquet, est de retour à Québec, d'un voyage de quelques semaines dans le Nord-Ouest.

M. Elzéar Vincent, échevin de Québec, et madame Vincent, ont célébré hier le 50e anniversaire de leur mariage. A cette occasion, il y a eu messe solennelle à l'église Saint-Jean Baptiste, célébrée par M. l'abbé A. A. Vincent, fils des jubilaires, et accompagné par M. le curé Demers. Le déjeuner a été pris au restaurant de l'Auditorium, et hier après-midi, un grand dîner a eu lieu au Kent House, à Montmorency, auquel assistaient tous les membres de la famille Vincent.

A l'occasion de la retraite de l'hon. John Sharples, la Commission du port de Québec a passé la résolution suivante:

Résolu: Qu'en accusant réception de la lettre de l'honorable John Sharples, annonçant qu'il se retire de la Commission, le secrétaire soit chargé de faire part à M. Sharples du profond regret avec lequel les Commissaires apprennent sa détermination, et leur appréciation pour les services appréciables qu'il a rendus à la Commission et aux intérêts maritimes du port où il a représenté pendant de si nombreuses années.

Les Commissaires garderont tou-

jours un bon souvenir de leurs relations avec M. Sharples. Ils lui souhaitent encore de nombreuses années de santé, de prospérité et de bonheur.

La convention des débitants de liqueurs de la province de Québec, qui devait avoir lieu en cette ville au mois de septembre prochain, a été remise à l'année prochaine.

Comme je vous l'ai annoncé dans mon dernier courrier, le tramway électrique de Lévis a repris son service mardi, à la grande satisfaction de toute la population de cette ville. On espère qu'il ne sera plus discontinué et que la compagnie réussira à régler toutes ses difficultés ainsi que les nombreuses poursuites qui sont intentées contre elle.

Huit autres poursuites judiciaires viennent d'être intentées contre cette compagnie. Voici les noms des demandeurs et les montants qu'ils réclament: Michel Paquet, \$152.50; Guil-Racine, \$170.84; Jos. Leclerc, \$108.23; Joseph Ruel, \$197.17; Hubert Desjais, \$155.25; Jos. Bisson, \$186.84; Johnny Paquet, \$117.57 et Camille Landry, \$108.09.

Depuis mardi, la compagnie fait de bonnes recettes. Les chars sont remplis de passagers dont le nombre est beaucoup augmenté par le baraz du Jardin des Frères Maristes, qui se tient à Lévis, depuis le commencement de la semaine.

On rapporte que M. J. Alphé Lemay, ancien avocat de Québec, est mourant à St-Gilles, comté de Lotbinière.

Le fonds de souscriptions au monument de Mgr de Laval se chiffre aujourd'hui à \$9,594.91.

M. J.-N. Belleau, C.R., et ses fils, Noël et Marie-Louis Belleau, sont revenus, mardi, d'une excursion de pêche au lac Neigette, comté de Rimouki.

A l'enquête du coroner, tenue hier matin sur le corps du jeune Mainville, qui s'est noyé mardi après-midi, dans la rivière St-Charles, le jury a rendu un verdict de "noyade accidentelle".

Train Extra du Samedi pour Vaudreuil

Les samedis. Partant à 12.30 p.m. Via Chemin de fer Grand-Tronc.

Tous les samedis jusqu'à nouvel avis, le Grand-Tronc aura un train extra qui partira de Montréal à 12.30 (midi), arrivant à Vaudreuil à 1.10 p.m. Arrivent à Dorval, Lakeside, Pointe-Claire, Beaconsfield, Beaurépart et Ste-Anne. Au retour, partira de Vaudreuil à 1.20 p.m., arrivant à Montréal à 2.10 p.m., s'arrêtant aux stations intermédiaires.

LA PROJIE DE L'ONDE

Ste-Ursule, 11 août. — Jeudi dernier, le 4 août, une jeune fille de 16 ans, Melle Lajoie, de Providence, R. I., en promenade chez des parents, se noya en essayant de traverser la rivière Maskinonge. Cette rivière est dangereuse et masquée des présécles d'où il est presque impossible de se retirer. Cette jeune fille ne savait pas nager; le bord de la rivière était peu profond, et le fond en était d'un sable fin. Elle se croyait assurée par cette apparence, quand tout à coup elle fut engloutie dans un des trous immenses. Le cadavre ne fut repêché que le samedi matin. Le coroner fut appelé en hâte, et M. le Dr Milot, coroner, s'y rendit le dimanche. Après le témoignage de deux enfants témoins de l'accident et celui du Dr J. W. Paquin, qui fit l'examen du cadavre, le coroner a donné un permis d'inhumer.

VIN SAINT-LÉHON

Le Reconstituant Souverain du Vingtième Siècle

Très nourrissant. Tonique et stimulant. Il produit un retour rapide à la santé. Répandu dans tout l'univers.

En Vente chez tous les Pharmaciens et Epiciers.

CHS. KINLOCK & CO., Agents, Angleterre
GROSSMAN & CO., Agents, Calcutta
LUDWIK ENGELBERG, Agent en Russie
HECTOR FALCON, Propriétaire,
Valence, France.

284-d-x-1-2-4

AGENTS GENERAUX POUR LE CANADA

F.X. ST CHARLES & CIE

257 RUE ST. LAURENT MONTREAL.

Les Vieilles Pompes

Le surintendant des bouilloires, M. E.-O. Champagne, contredit le surintendant Janin, dans un rapport adressé au Président de la Commission du Feu

L'ACHAT DE LA COMPAGNIE DU GAZ

La commission du feu a été stégé pendant deux heures, hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Robertson.

Le principal item a été la question des chaudières de l'aqueduc, à la station de pompes du bas niveau. Cette question passionne les esprits depuis quelque temps, surtout depuis la publication du rapport de M. Janin, que nous avons donné en entier.

A la demande du président du feu, M. E.-O. Champagne est allé hier avant-midi, faire une inspection de ces chaudières.

Dans son rapport M. Champagne mentionne, le, qu'il y a 3 batteries composées de trois chaudières chacune.

La batterie No 3 a été condamnée le 7 août 1903 et n'a pas été utilisée depuis.

Les batteries 1 et 2 sont utilisées actuellement.

L'ingénieur en charge de ces batteries, dit que les chaudières ont été utilisées nuit et jour, durant cinq mois et qu'elles ont été ensuite réparées. Ces réparations faites alternativement à chacune des chaudières, ont eu lieu entre le 28 avril et le 28 mai, cette année.

La batterie No 1 a subi aussi des réparations et plusieurs tubes ont été renouvelés.

La grosse pompe Worthington s'est trouvée brisée le 28 juillet dernier, il a fallu se servir alternativement des trois chaudières de la batterie No 1.

L'ingénieur a examiné chacune des chaudières et a constaté que les tubes, les aubes et les autres pièces étaient en bonne condition.

On a arrêté une de ces chaudières, au cours de l'inspection et après examen elle a été trouvée en bon ordre.

L'échevin Clairhuc fait remarquer qu'il s'agit de chaudières qui ont été achetées, que la ville entend acheter, ne sont pas destinées à remplacer les chaudières dont on se sert actuellement, mais bien celles dont on ne se sert plus depuis 1902.

M. Meredith, qui est allé à la station de pompes du bas niveau, a déclaré qu'il n'y avait pas de danger d'explosion, ce n'est pas à la station de pompes du bas niveau, mais bien dans le principal bureau de son département.

L'ACHAT DU GAZ

On aborde ensuite la question des pourparlers avec la compagnie du gaz. Cette question a fait un pas dans la voie de sa solution.

Le surintendant de l'éclairage devra voir MM. Henshaw et Walbank, pour fixer avec eux un jour, où ils pourront venir discuter cette importante question devant le comité.

Le président a déclaré qu'il convoquerait une assemblée spéciale à cet effet.

La lettre de la Canadian Manufacturers Association lue au conseil, concernant ce sujet, a été référée au sous-comité chargé de commencer les négociations avec la compagnie du gaz de Montréal.

L'échevin Walsh attire l'attention de ses collègues sur le fait que les compagnies d'assurances ont décidé d'augmenter leurs taux d'assurance.

En prenant une décision aussitôt que possible, pour déterminer les modifications qu'il y a à faire à notre aqueduc, on espère arriver à faire descendre les compagnies d'assurance à rétablir leurs anciens prix.

UN CONTRAT DE \$40,000

MM. Lessard et Harris construiront les nouvelles usines du Pacifique-Canadien à Winnipeg

MM. Lessard et Harris, les grands entrepreneurs bien connus de Montréal, ont obtenu un contrat pour la construction de nouvelles usines que le Pacifique Canadien fera construire à Winnipeg.

Le montant de l'entreprise s'élève à la somme de \$40,000. Nous félicitons MM. Lessard et Harris, de la confiance qu'ils ont su inspirer aux directeurs du Pacifique Canadien, en obtenant d'eux un contrat si important.

EN COUR DE POLICE

Elzéar Quenneville a été condamné à un mois de prison.

James Brown, a été condamné à 2 mois de prison pour vagabondage et à un dollar, ou un mois, pour vol d'un panier de pommes.

M. Aristide Filiault, accusé d'avoir fait du tapage, dans un moment d'ivresse, au coin des rues Sanguinet et Sainte-Catherine, a plaidé non-couppable. Jugement sera rendu ce matin.

LE PIQUE-NIQUE DES BOUCHERS

Le comité exécutif de l'association des bouchers s'est réuni hier soir au Mouvement National et a mis la dernière main au programme de la procession et du grand pique-nique qu'ils auront mercredi prochain au Parc Desjardins.

Une Autre Bombe

Les assureurs canadiens ont décidé de hausser leurs prix, par suite de révélations faites à la Commission de l'Eau, relativement à l'état de notre aqueduc

SENSATION A L'HOTEL-DE-VILLE

La grande sensation du jour, dans les cercles municipaux, est la décision que vient de prendre l'Association des assureurs canadiens.

Cette association a décidé, à son assemblée d'hier, d'élever les taux d'assurance contre le feu.

Plusieurs échevins questionnés à ce sujet, ont exprimé l'opinion que cela était la conséquence du rapport de M. Janin, allant à dire que deux chaudières du bas niveau étaient dans un état tel, qu'elles pouvaient faire explosion d'un moment à l'autre.

Un rapport de cette nature de la part du surintendant de l'aqueduc, était bien de nature à alarmer les assureurs et ils cherchent naturellement à se protéger contre une catastrophe. Le secrétaire de l'Association des assureurs a télégraphié immédiatement à Toronto, la décision prise par l'Association de Montréal. On ne connaît pas encore la décision.

D'après les renseignements que les assureurs ont pu obtenir, ils ont raison de craindre, que dans le cas d'un grand incendie, le réservoir ne puisse fournir d'eau que pendant un couple d'heures.

Et combien de temps faudra-t-il encore pour réparer les désastres et remettre la pompe brisée en état de fournir de nouveau ses services ?

Les assureurs ont un autre motif de crainte dans la déclaration du surintendant, affirmant que les deux bouilloires, qui fournissent actuellement l'énergie nécessaire pour donner à la ville sa ration d'eau, ont été condamnées depuis deux ans.

Leur condition est tellement mauvaise, dit-il, que d'un moment à l'autre on peut s'attendre à une explosion.

Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que les assureurs aient l'oreille augmentée et prennent, dans les conditions présentes, une attitude hostile. Ils ne sont pas des plus disposés à courir d'aussi grands risques et en conséquence ils sont à préparer une échelle de tarif plus élevée pour les quatre ans qui sont dans le plus grand danger.

Il n'est pas douteux que cette attitude des assureurs va causer une désagréable surprise aux gens d'affaires.

Les tarifs d'assurances sont déjà très élevés et il est par trop malheureux que des complications dans le département de l'eau viennent amener un état de chose si soudain et si inattendu.

Leur condition est tellement mauvaise, dit-il, que d'un moment à l'autre on peut s'attendre à une explosion.

Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que les assureurs aient l'oreille augmentée et prennent, dans les conditions présentes, une attitude hostile. Ils ne sont pas des plus disposés à courir d'aussi grands risques et en conséquence ils sont à préparer une échelle de tarif plus élevée pour les quatre ans qui sont dans le plus grand danger.

Il n'est pas douteux que cette attitude des assureurs va causer une désagréable surprise aux gens d'affaires.

Les tarifs d'assurances sont déjà très élevés et il est par trop malheureux que des complications dans le département de l'eau viennent amener un état de chose si soudain et si inattendu.

Leur condition est tellement mauvaise, dit-il, que d'un moment à l'autre on peut s'attendre à une explosion.

Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que les assureurs aient l'oreille augmentée et prennent, dans les conditions présentes, une attitude hostile. Ils ne sont pas des plus disposés à courir d'aussi grands risques et en conséquence ils sont à préparer une échelle de tarif plus élevée pour les quatre ans qui sont dans le plus grand danger.

D'après les renseignements que les assureurs ont pu obtenir, ils ont raison de craindre, que dans le cas d'un grand incendie, le réservoir ne puisse fournir d'eau que pendant un couple d'heures.

Et combien de temps faudra-t-il encore pour réparer les désastres et remettre la pompe brisée en état de fournir de nouveau ses services ?

Les assureurs ont un autre motif de crainte dans la déclaration du surintendant, affirmant que les deux bouilloires, qui fournissent actuellement l'énergie nécessaire pour donner à la ville sa ration d'eau, ont été condamnées depuis deux ans.

Leur condition est tellement mauvaise, dit-il, que d'un moment à l'autre on peut s'attendre à une explosion.

Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que les assureurs aient l'oreille augmentée et prennent, dans les conditions présentes, une attitude hostile. Ils ne sont pas des plus disposés à courir d'aussi grands risques et en conséquence ils sont à préparer une échelle de tarif plus élevée pour les quatre ans qui sont dans le plus grand danger.

L'ILE SAINTE-HELENE

La Ville en deviendrait propriétaire sans avoir à déboursier un sou

L'ECOLE MILITAIRE

L'hon. M. David, greffier de la ville était à son bureau hier matin.

Il a déclaré, qu'il avait l'assurance du ministre de la milice que l'île Ste Héleine sera donnée à la ville de Montréal, sans que celle-ci ait à déboursier un sou.

L'école militaire serait construite, paraît-il, en dehors des limites de la ville, de sorte que le parc LaFontaine resterait intact.

M. David aurait voulu faire adopter un amendement au bill de la milice, afin que le gouvernement paie les troupes, en cas de grève, dans aucun des ports canadiens sous contrôle d'une commission.

Cet amendement, ayant été fait trop tard n'a pu être adopté.

VICTIME DE L'ALCOOL

Hier soir, Mme William Dorman, domiciliée au No. 497 rue Clark faisait arrêter son époux, qui avait des velléités de suicide.

M. William Dorman est âgé de 28 ans. Depuis deux ans qu'il est de retour des Etats-Unis, il a été constamment malade et partant sans pouvoir rapporter aucun gain.

Le peu qu'il pouvait obtenir se et lui l'employait à satisfaire sa malheureuse habitude d'ivrognerie.

Hier après-midi il a été trouvé gisant sur le Port, en arrière du Parc Sohmer et son allure ne disait rien de bon.

Aussi le constable Allimas a-t-il jugé à propos de le conduire au poste.

POUR VOL DE MONTRE

J. Bibeau, sourd et muet, se plaignait hier après-midi, qu'un individu de la maison de pension, où il est, lui a volé une montre d'or, une chaîne et un veston, pour la valeur de \$17.50 environ.

Quand ces objets lui ont été volés, il travaillait au quai Jacques-Carlier, au déchargement d'un navire de la ligne Donaldson.

Il y aura arrestation ce matin.

LA CAUSE DES TRUDEAU

La cause de M. Hormisdas Trudeau, de Saint-Laurent, accusé d'avoir occupé, avec une voiture de cultivateur, une place sur un marché sans avoir payé la somme exigée par le règlement, est remise au 17 du mois courant en cour des records.

Ce petit procès est attendu avec anxiété car il intéresse beaucoup de cultivateurs, qui viennent à la ville vendre leurs produits.

M. LE RECORDER POIRIER

M. le recorder Poirier est retenu depuis quelques jours à son domicile. Il souffre d'une maladie de gorge, et il est sous les soins du Dr Faucher.

L'ENQUETE EST TERMINEE

L'opinion des avocats du "Cap Breton" sur la responsabilité de l'abordage du "Canada" -- La vigie sur les navires -- La décision du tribunal sera rendue plus tard

A l'ouverture de la séance, hier matin, les pilotes Emery Paquin et Albin Auger ont d'abord été interrogés relativement au chemin ordinairement suivi par les vaisseaux pour le port de Cap Breton.

M. Nap. Bureau du "Canada" dit qu'il était 2.35 heures a.m. quand le Cap Breton donna le premier coup de sifflet. Il a couru sur le pont et il a vu que le Canada venait de s'échouer à côté du chenal.

Le témoin est allé éveiller le boursier Benoît et quelques autres hommes de l'équipage.

Il a vu le capitaine St-Louis après la collision, sur le pont du Canada, dans un état de confusion.

M. Meredith. — Avez-vous beaucoup d'expérience dans la navigation ?

— Non, monsieur, j'étais à l'emploi de la compagnie, comme gardien de nuit sur le Canada, depuis un mois seulement.

Le témoin déclare en réponse à M. Meredith que lorsqu'il a vu le capitaine St-Louis sur le pont du Canada, le capitaine était en chemise et avait une couverture de lit sur ses épaules.

Il était 2.37 heures quand le Cap Breton a frappé le Canada et 2.45 quand ce dernier a coulé.

M. Meredith. — Etes-vous familier avec les signaux des vaisseaux ?

— Pas beaucoup.

— Le coup de sifflet du "Cap Breton" ne vous a-t-il pas paru étrange ?

— Non, je croyais qu'il voulait sauter sur le "Canada".

— N'avez-vous pas soupçonné que quelque chose allait mal ?

— Non, monsieur.

Le capitaine St-Louis est ensuite appelé et interrogé par le capitaine Salmon.

— Combien s'est-il écoulé de temps entre la collision et le moment où le "Canada" a commencé à couler ?

— Environ dix minutes.

— Combien de temps après la collision êtes-vous allé sur le "Cap Breton" ?

— Je n'ai pas été à bord du "Cap Breton".

Le témoin déclare que lui et deux autres ont éveillé les passagers. Il y en avait probablement d'autres qui s'occupaient d'éveiller également les passagers.

Il ne sait pas qui a mis les chaloupes à l'eau, car il était dans le vaisseau à ce moment.

Il a vu des passagers qui avaient des ceintures de sauvetage.

Combien y avait-il de personnes sur le pont du "Canada" quand il s'est enfoncé ?

— Vingt personnes.

— Alors, si les cabines n'avaient pas flotté, tout ce monde-là se serait noyé ?

— Il y avait des chaloupes.

— Depuis quand les pilotes ont-ils coutume d'avoir la responsabilité des vaisseaux ?

— Depuis que j'ai souvenir.

— Est-ce que ça ne vous a jamais frappé que la loi exigeait des certificats pour les officiers en charge de navires ? Ces pilotes n'étaient pas licenciés et n'avaient jamais passé d'examen.

Même un pilote licencié n'a pas le droit de prendre charge d'un vaisseau, sans être accompagné d'un officier porteur d'un certificat.

M. Meredith. — Avez-vous vu le pilote Bouffé après la collision ?

— Oui, il m'a dit qu'il était à son poste au moment du désastre et que le pilote était à la roue.

— Depuis quand la boussole du Canada n'avait-elle pas été vérifiée ?

— Depuis 2 ans, je crois.

— Fonctionnait-elle bien ?

— Oui, j'avais eu l'occasion de m'en servir, quelques jours auparavant.

— Ne pensez-vous pas qu'une boussole devrait être vérifiée tous les trois mois ?

D'après moi, la chose n'est pas nécessaire.

Le pilote Latour est ensuite rappelé et M. Meredith lui demande d'indiquer sur la carte l'endroit précis, où la collision s'est produite.

Le témoin confesse qu'il n'est pas familier avec les cartes du fleuve, mais cela ne l'empêche pas de connaître le chenal du fleuve et les bouées qui le balisent.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Le premier témoin entendu hier après-midi est M. Arthur Godin, second ingénieur du Canada. Il était en devoir le matin de l'accident. Il était entré en fonction vers minuit.

Il a entendu les deux coups de sifflets du Canada, et un peu plus tard un coup de sifflet du Cap Breton.

C'est le Canada qui a crié le premier. Le Canada filait alors avec une vitesse de 13-12 milles à l'heure. Il n'a pas cru qu'il y aurait collision, avant le choc des deux vaisseaux. Il s'est alors rendu à l'enjin, où le 1er ingénieur lui a demandé ce qui se passait.

Il a répondu que le navire coulait. Il est ensuite allé à bord du "Cap Breton", et dans la chambre du témoin, il a vu un homme qui lui a paru être le capitaine.

Il est ensuite allé à bord du "Cap Breton", et dans la chambre du témoin, il a vu un homme qui lui a paru être le capitaine.

Il est ensuite allé à bord du "Cap Breton", et dans la chambre du témoin, il a vu un homme qui lui a paru être le capitaine.

Il est ensuite allé à bord du "Cap Breton", et dans la chambre du témoin, il a vu un homme qui lui a paru être le capitaine.

Il est ensuite allé à bord du "Cap Breton", et dans la chambre du témoin, il a vu un homme qui lui a paru être le capitaine.

Il est ensuite allé à bord du "Cap Breton", et dans la chambre du témoin, il a vu un homme qui lui a paru être le capitaine.

Il est ensuite allé à bord du "Cap Breton", et dans la chambre du témoin, il a vu un homme qui lui a paru être le capitaine.

ni le pilote Hamelin, ni aucun des témoins qu'il a rencontrés à l'enquête.

— Quel est ce que vous a fait croire que cet homme était ivre ?

— Son langage et ses manières.

Le témoin déclare qu'il n'a pas vu de lumière rouge sur le "Canada", il n'a vu que la lumière blanche du grand mat.

M. C. JOHNSTON, Surintendant mécanique de la Compagnie Richelieu et Ontario, est ensuite appelé. Il déclare que les bouées de sauvetage de la Richelieu et Ontario, sont examinées et réparées tous les printemps.

Les officiers du Canada n'étaient pas licenciés, mais c'était à la connaissance du gouvernement, qu'il n'y avait jamais exigé de licences. La course suivie par le Canada, lors de l'accident est celle qui a toujours été suivie à sa connaissance.

Il n'y a pas eu d'autre rapport fait par les officiers du Canada, après l'accident, qu'un rapport verbal.

Les officiers et pilotes du Canada lui ont dit la même chose qu'ils ont dit à l'enquête.

S'il y a eu un rapport écrit, le témoin déclare qu'il n'en a pas eu connaissance et que ce rapport doit être entre les mains de leur agent à Québec.

Joseph Guèvremont, matelot du Canada, déclare seulement qu'il a d'abord entendu, deux coups de sifflet du Canada et peu après un coup de sifflet du Cap Breton.

Il n'a vu sur le Cap Breton qu'une lumière blanche.

M. Meredith fait ensuite son plaidoyer. Il résume d'abord la preuve qui a été faite et prétend que cette preuve établit la supériorité des officiers du Cap Breton sur ceux du Canada. Il appuie surtout sur le fait qu'il n'y avait pas à bord du Canada une vigie dont le seul devoir fût de veiller à ce que le bateau ne court aucun danger.

La loi exige, dit-il, qu'il y ait à bord de chaque vaisseau une vigie ; non pas une personne qui soit en même temps pilote et vigie, mais une personne dont les seules fonctions soient de veiller à ce que le vaisseau ne frappe contre aucun obstacle.

En outre le Canada au moment de la collision était du mauvais côté. L'article 33 des règles de navigation dit que lorsque deux vaisseaux se rencontrent, ils doivent passer chacun à sa droite.

Les officiers du Canada alléguent que c'est la coutume de passer à gauche quand on rencontre un plus gros bâtiment.

D'abord la preuve, qui a été faite à cette enquête n'établit pas une telle coutume, et quand même cette coutume existerait elle serait mauvaise et ne pourrait prévaloir contre la loi.

Je ne comprends pas, dit le savant avocat, que dans un chenal aussi étroit, les vaisseaux ne soient pas obligés de suivre une course et des règles invariables.

Quand aux lumières sur le "Cap Breton", les témoins du "Canada" ont seulement déclaré qu'ils n'ont pas vu de lumière rouge. Personne n'a juré qu'il n'y en avait pas. Leur témoignage est négatif et ne saurait valoir contre le témoignage positif de plusieurs témoins, qui sont venus jurer qu'ils ont vu les lumières du Cap Breton allumées et très brillantes, avant même de lever l'ancre à Sorel ; qu'ils les ont vues dans le même état après le départ du "Cap Breton" et même après la collision.

M. Meredith prend ensuite la parole. Il établit par plusieurs décisions des tribunaux américains et canadiens que tout vaisseau doit avoir sa vigie, il établit de la même manière que si un vaisseau n'a pas de vigie, en cas de collision, il doit être tenu responsable, même si l'autre vaisseau n'avait pas de lumière, s'il est démontré que l'accident aurait pu être évité s'il y avait eu une vigie sur le vaisseau.

Le savant avocat cite l'autorité de Spencer, page 224, pour prouver que la coutume ne peut justifier un bateau de ne pas avoir de vigie, quand l'accident aurait pu être évité, s'il y avait un tel officier, puis une décision de la Cour Supérieure, page 656, déclarant que celui, qui traverse le chenal autrement que selon les règles établies, assume toute la responsabilité.

Après les plaidoyers de M. Meredith, M. Meredith continue à commenter la preuve. Il explique, en rapport avec le témoignage rendu par un des officiers du Cap Breton, qu'un homme peut être officier compétent sur un vaisseau et ne pouvoir pas subir avec succès un examen devant une cour.

L'incompétence de cet officier ne pourrait d'ailleurs avoir aucun rapport avec l'accident, puisque cet officier n'était pas en devoir dans la nuit où la collision s'est produite.

Après les plaidoyers le capitaine Salmon, a prié M. Meredith de vouloir bien lui procurer une traduction fidèle des témoignages, qui ont été rendus en français, et déclare qu'il ne rendra sa décision qu'après s'être renseigné par lui-même sur l'état des lampes du Cap Breton.

Il n'a fallu que quinze jours pour fabriquer ce piston. Il a cinq pieds de long et trente-un pouces et demi de diamètre. Il pèse deux tonnes.

Il n'a fallu que quinze jours pour fabriquer ce piston. Il a cinq pieds de long et trente-un pouces et demi de diamètre. Il pèse deux tonnes.

Il n'a fallu que quinze jours pour fabriquer ce piston. Il a cinq pieds de long et trente-un pouces et demi de diamètre. Il pèse deux tonnes.

Il n'a fallu que quinze jours pour fabriquer ce piston. Il a cinq pieds de long et trente-un pouces et demi de diamètre. Il pèse deux tonnes.

Il n'a fallu que quinze jours pour fabriquer ce piston. Il a cinq pieds de long et trente-un pouces et demi de diamètre. Il pèse deux tonnes.

Il n'a fallu que quinze jours pour fabriquer ce piston. Il a cinq pieds de long et trente-un pouces et demi de diamètre. Il pèse deux tonnes.

Il n'a fallu que quinze jours pour fabriquer ce piston. Il a cinq pieds de long et trente-un pouces et demi de diamètre. Il pèse deux tonnes.

Il n'a fallu que quinze jours pour fabriquer ce piston. Il a cinq pieds de long et trente-un pouces et demi de diamètre. Il pèse deux tonnes.

Il n'a fallu que quinze jours pour fabriquer ce piston. Il a cinq pieds de long et trente-un pouces et demi de diamètre. Il pèse deux tonnes.

Il n'a fallu que quinze jours pour fabriquer ce piston. Il a cinq pieds de long et trente-un pouces et demi de diamètre. Il pèse deux tonnes.

Il n'a fallu que quinze jours pour fabriquer ce piston. Il a cinq pieds de long et trente-un pouces et demi de diamètre. Il pèse deux tonnes.

HARDI VOLEUR

Pour se procurer une paire de chaussures, il assomme un marchand

IL EST ARRETE

Un juif du nom de Henri Newman, a été arrêté par le constable Massicotte sur l'accusation d'avoir assailli M. Guillaume Dupont, marchand de chaussures à l'angle des rues Sainte-Catherine et Dumont.

Newman est entré dans le magasin de M. Dupont pour acheter une paire de chaussures. Après avoir reçu l'article qu'il désirait il profita d'un moment où M. Dupont avait le dos tourné pour lui assaillir des coups de poing et de pieds.

En voulant prendre la fuite Newman est tombé dans les bras du constable Massicotte.

A L'HOPITAL NOTRE-DAME

Dogs égarés -- A fond de cale -- Frappé par une voiture

A 11.30 hier matin, l'ambulance de l'Hôpital Notre-Dame a recueilli à l'établissement de la Royal Shoe, coin des rues Ernest et Desjardins, à Maisonneuve, un nommé Léopold Thoutin, âgé de 19 ans, domicilié au No 15 rue Léon XIII, lequel avait eu trois doigts brisés par une machine à tailler des semelles de chaussures.

FRAPPE PAR UNE VOITURE

Jos. Redon, âgé de 51 ans, demeurant à Ste-Agathe-des-Monts, a été blessé à la poitrine par le travail d'une voiture de charretier. Il est arrivé hier soir par le convoi C. P. R., venant de Labelle, et il a été aussitôt transporté à l'hôpital Notre-Dame où il a été pansé.

A FOND DE CALE

Assurément, on serait portez à croire qu'il y a des gens qui sont favorisés par le hasard, même dans leur malchance. Tel, hier après-midi, Johnnie MacGladie, âgé de 26 ans. Ce dernier était employé en qualité de marquetier pour la ligne Donaldson, au steamer "Britannia", qui Jacques-jartier, lorsque soudainement, par mégarde, il fit une chute à fond de cale, soit d'une hauteur de 36 pieds.

Il y aura enquête de l'ici à ce que le cadavre du défunt soit réclamé.

CHUTE FATALE

Un